des Archives en France 2013

L'ACTIVITÉ DES SERVICES D'ARCHIVES

Hôtel de Fontenay (façade Nord), siège du Service interministériel des Archives de France

Introduction

L'inauguration par le président de la République du nouveau site des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine, le 11 février, a marqué avec faste le commencement de l'année 2013. Les Archives sont désormais dotées d'un vaisseau amiral de qualité, qui a déjà atteint, au terme de sa première année de fonctionnement, sa vitesse de croisière, à la satisfaction des agents comme des lecteurs. L'ouverture de la salle des inventaires virtuelle des Archives nationales, encore destinée à s'enrichir, a, par ailleurs, notablement facilité la recherche à distance.

Pour le réseau territorial, l'année 2013 a été faste aussi, si l'on en croit le nombre de services constitués qui ont soumis leur rapport annuel d'activité aux Archives de France : 100 services d'Archives départementales, 450 services d'Archives communales ou intercommunales, 21 services d'Archives régionales, 39 centres de gestion et plus de 90 établissements publics forment ainsi un réseau dense et structuré, et font des « chiffres-clés » publiés en ligne au printemps, ainsi que de ce rapport imprimé, un ensemble de données unique, par sa fiabilité et sa complétude, sur les Archives en France.

À lire ces chiffres-clés, on note des signes encourageants, qui montrent, peut-être, les prémices d'une nouvelle attitude de nos concitoyens vis-à-vis des archives. Si le nombre de lecteurs physiques baisse encore légèrement, le nombre d'articles communiqués en salle, tout comme le nombre de recherches par correspondance et le nombre de demandes de dérogation, sont en augmentation. Cette hausse ne traduit-elle pas concrètement la politique de mise en ligne et de présence sur Internet que nos services poursuivent avec ténacité depuis plus de quinze ans ? Grâce aux données mises en ligne, grâce à la qualité du service rendu au public, nos lecteurs ne sont-ils pas en train de découvrir et de réclamer des sources qu'ils ne connaissaient pas ? Des lecteurs plus curieux, plus fidèles et plus motivés, n'est-ce pas-là une récompense et un encouragement à poursuivre le travail quotidien de classement et de mise en valeur des fonds ?

Conscientes de cet enjeu, les Archives de France ont soutenu tout au long de l'année 2013 les projets visant à faciliter l'accès en ligne aux archives : le portail européen « Apex » est devenu opérationnel et s'est ouvert à tous les services qui le souhaitent, et M. Vincent Berjot, directeur général des Patrimoines, a donné, à l'automne, son accord au lancement des études préalables à un portail national d'accès aux archives, qui pourrait rapidement voir le jour et modifier en profondeur nos habitudes de recherche.

L'année 2013, enfin, a été celle de la préparation du centenaire de la Grande Guerre, dont les services d'Archives ont été les pivots. Deux projets majeurs se sont greffés sur des actions locales riches et variées : le « Grand Mémorial », portail d'accès aux matricules numérisés qui sera inauguré en novembre 2014, et la Grande Collecte, dont le succès inattendu en novembre 2013 a montré combien, dans l'inconscient de nos concitoyens, les Archives demeurent le principal dépositaire de la mémoire nationale.

À nous de répondre à cette mission que la loi nous confie et que les Français confirment d'une façon si positive. Les pages qui suivent, en décrivant toutes les facettes de notre métier, sont déjà une remarquable illustration du travail et de l'investissement des personnels du réseau des Archives en France.

Hervé LEMOINE
directeur, chargé des Archives de France

Chiffres clés 2013

	Archives nationales	Archives régionales	Archives départementales	Archives municipales et intercommunales	Total
Nombre de services ayant répondu	3	21	100	450	**574**
Moyens en personnel					
Personnel État (équivalent temps plein)	559	–	259	–	**818**
Personnel territorial (équivalent temps plein)	–	70	2 807	1 466	**4 343**
Accroissement des fonds					
Accroissement annuel (kml)	14,239	6,67	48,87	24,39	**94,169**
• Archives publiques (kml)	13,231	6,64	43,657	22,1	**85,628**
• Archives privées (kml)	1,01	0,03	5,211	1,702	**7,953**
Métrage linéaire conservé (kml)	390,5	107,15	2 468,17	685,99	**3 651,81**
Fonds munis d'un instrument de recherche (kml)	246,4	89,5	1 167,2	381,3	**1 884,40**
Action culturelle et scientifique					
Lecteurs	15 390	1 183	107 048	58 345	**181 966**
Séances de travail	37 947	504	346 182	100 980	**485 613**
Articles communiqués	135 444	11 299	1 735 060	485 144	**2 366 947**
Recherches par correspondance	12 265	66	134 515	78 882	**225 728**
Expositions	10	2	199	320	**531**
Fréquentation totale du service	241 521	1 281	1 059 154	442 289	**1 744 245**
Sites Internet					
Documents (textuels et iconographiques) numérisés	10 983 281	51 409	390 799 315	20 273 980	**422 107 985**
Documents (textuels et iconographiques) mis en ligne	10 655 332	97	306 938 682	11 952 835	**329 546 956**
Connexions sur les sites Internet	1 576 681	n.c.	51 639 754	28 541 223	**81 757 658**
Pages et images vues	28 713 245	27 224	2 245 113 799	81 370 390	**2 355 224 658**

PARTIE 1

Le réseau des Archives en France

Le réseau des services publics d'Archives

En 2013, le réseau des Archives en France a de nouveau montré sa force et son dynamisme, sous l'égide du Service interministériel des Archives de France. Pour sa troisième édition, le séminaire annuel des Archives de France a réuni à Marseille, au palais du Pharo et au MUCEM, près de cent cinquante participants, sur le thème des « Enjeux européens et internationaux ». Inauguré, pour la première fois, par la ministre de la Culture et de la Communication en personne, ce séminaire a confirmé sa place de rendez-vous incontournable du réseau des Archives. Réunissant une dizaine de directeurs d'Archives de pays du bassin méditerranéen, une table ronde lui a donné une ouverture internationale bienvenue.

La force du réseau s'est aussi manifestée par des réunions et des rencontres régulières, à Paris comme en province : réunion des correspondants « archives » dans les directions régionales des Affaires culturelles, réunions régionales d'archivistes départementaux et municipaux, rencontre des responsables de formations universitaires en archivistique, ou encore journées professionnelles. Une journée consacrée aux « archives associatives de l'engagement » a été organisée avec Sciences Po à l'automne, et une journée sur les archives hospitalières, en partenariat avec l'AP-HP, a réuni plus de cent personnes en janvier 2014. Grâce à une politique renouvelée d'attribution de subventions, les Archives de France ont aussi soutenu matériellement une trentaine de réseaux et d'associations privées ou publiques qui contribuent à la conservation et à la mise en valeur de sources importantes, dans des domaines aussi variés que l'histoire politique, religieuse ou économique.

Lecture musicale autour de l'exposition « Images en prison », réalisée avec le Théâtre du Menteur et le photographe Sylvain Gouraud, aux archives départementales de l'Essonne

Séminaire des Archives de France au palais du Pharo, novembre 2013

L'action de l'inspection des Patrimoines

Les quatre membres du collège Archives de l'inspection des Patrimoines participent au contrôle scientifique et technique de l'ensemble des services publics d'Archives.

En 2013, ils ont mené 18 missions d'inspection :

- 11 en Archives départementales,
- 5 en Archives municipales et communautaires,
- 2 en Archives régionales.

Ils se sont également rendus, à divers titres, dans dix-neuf autres services d'Archives départementaux et municipaux.

La présence sur le terrain et l'expertise des inspecteurs leur permettent d'apporter leur concours à l'action des Archives de France et à la politique menée par la direction générale des Patrimoines. Ils prennent ainsi part aux groupes de travail menés par les Archives de France, suivent les projets de construction, siègent aux jurys de recrutement des directeurs d'Archives départementales, contribuent aux travaux de la Commission d'évaluation scientifique, interviennent dans les établissements de formation des conservateurs du patrimoine et appartiennent à plusieurs instances nationales compétentes dans le patrimoine archivistique (Conseil supérieur des Archives, Commission d'accès aux documents administratifs, Commission nationale des Monuments historiques).

Les moyens en budget et en personnel

Moyens budgétaires alloués aux DRAC pour les Archives : un effet levier essentiel

Chaque année, après l'enquête de recensement des besoins, les Archives de France répartissent les moyens financiers mis à leur disposition par la loi de finance initiale. Les conseillers Archives assurent ensuite la gestion de ces crédits déconcentrés.

Les crédits de fonctionnement financent des opérations de restauration, de valorisation, de numérisation ainsi que des publications et des actions liées aux commémorations.

Alors que le budget initial alloué en 2013 était de 830 000 €, la consommation a atteint un million d'euros. Cette différence correspond, pour moitié, à des crédits récupérés sur la réserve budgétaire du directeur général des Patrimoines et, pour l'autre, au travail de fongibilité exercé par les conseillers Archives.

Deux appels à projets ont été lancés en 2013 : le premier pour la numérisation des registres matricules et le second sur l'encodage des instruments de recherche. 26 projets d'Archives départementales ont ainsi été subventionnés pour un montant total de 280 000 €.

Le budget d'investissement de l'État en faveur des bâtiments d'archives a représenté, en 2013, une capacité d'engagement juridique de 4,7 M€ et une capacité de paiement de 6 M€.

Bénéficiaires des crédits

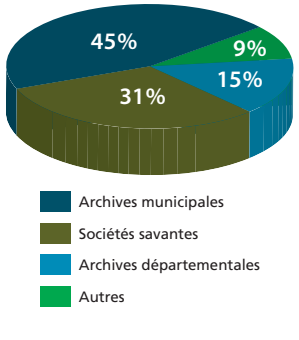

Nature des opérations soutenues

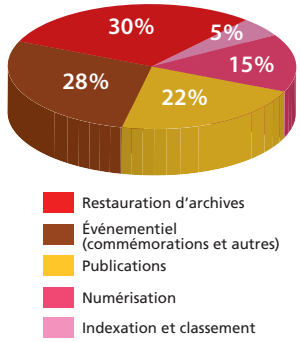

Crédits de fonctionnement alloués par les Archives de France et répartis par les DRAC en 2013 (d'après les chiffres fournis par 10 DRAC)

Moyens attribués aux services à compétence nationale

Les trois SCN des Archives nationales totalisent un budget de fonctionnement annuel de 9,66 M€. Au delà du fonctionnement normal, ces crédits permettent un accueil de qualité pour le public et la tenue d'expositions au rayonnement national. La capacité de financement de nouveaux projets d'investissement des SCN s'élève à 1,85 M€.

Ces services bénéficient également de crédits par l'intermédiaire de l'Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la culture (OPPIC), pour des travaux de construction et de rénovation.

Moyens en personnel dans les services d'Archives départementales

En fin d'année 2013, 269 agents de l'État étaient mis à disposition des Conseils généraux, à titre gratuit, pour les Archives départementales :

- 147 conservateurs et conservateurs généraux du patrimoine, soit une augmentation sensible par rapport à 2012. Le nombre de conservateurs généraux du patrimoine s'établit à 24.
- 77 chargés d'études documentaires, nombre inchangé. Les postes vacants sont en hausse et représentent un quart de l'ensemble.
- 45 secrétaires de documentation, soit 16,7 % du total des agents État mis à disposition.

	Total	ETP	Conservateurs généraux	Conservateurs	Chargés d'études documentaires	Secrétaires de documentation
2010	272	260,2	21	121	72	56
2011	257	249,2	19	118	68	52
2012	262	254,8	26	111	77	48
2013	269	261,8	24	123	77	45

Personnel de l'État dans les 101 services d'Archives départementales

Link
Mode
hp procurve
module
hp procurve
10/100-TX
xl module
J4820A
xl
module
VW-1

PARTIE 2

Enjeux et perspectives d'évolution

Évolution de la politique interministérielle des Archives

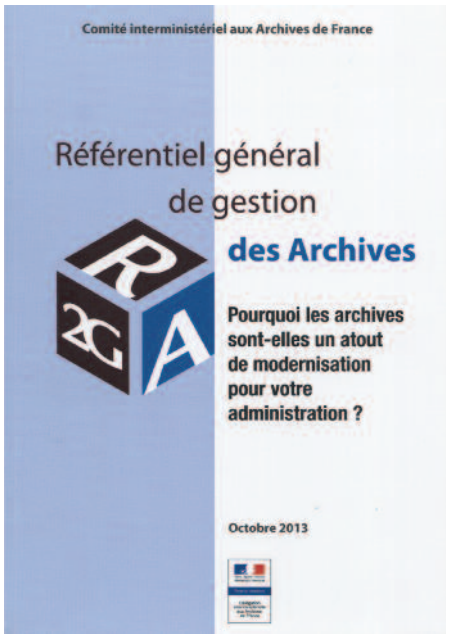

Dans le cadre de ses travaux, le comité interministériel aux Archives de France (CIAF) a publié le *Référentiel général de gestion des archives* (R2GA) en octobre 2013. À destination des décideurs de haut niveau, ce document de cadrage fournit une synthèse juridique sur la gestion des archives dans les administrations et donne des orientations concrètes pour la gouvernance de l'information. À l'occasion de sa diffusion, une page consacrée au délégué interministériel aux Archives de France et au CIAF a été créée sur le site Internet du Premier ministre[1].

L'année 2013 a vu la publication de plusieurs textes importants. Parmi eux, deux portent sur des domaines nouveaux : la circulaire DGP/SIAF/2013/001 et NOR MCCC1311025C du 25 avril 2013 relative au tri et à la conservation des archives des anciennes directions départementales des Affaires sanitaires et sociales et les préconisations DGP/SIAF/2013/004 du 10 novembre 2013 relatives au tri et à la conservation des archives produites par les régions, les établissements publics régionaux et les organismes associés aux régions. Enfin, en octobre 2013 est paru un texte relatif au contrôle scientifique et technique (CST) exercé par les directeurs des Archives départementales[2]. Il définit le niveau d'intervention de l'archiviste en charge du CST dans un contexte administratif mouvant, marqué par les réformes induites par la Révision générale des politiques publiques.

1. www.gouvernement.fr/gouvernement/le-delegue-et-le-comite-interministeriel-aux-archives-de-france-0
2. Mesures de simplification DGP/SIAF/2013/005 du 31 octobre 2013

Serveurs des archives départementales de la Mayenne

Les missions des Archives de France contrôlent plus de 300 opérateurs de l'État. 180 d'entre eux ont fait l'objet d'une action spécifique en 2013 (inspection, audit, conseil, aide à la préparation de versements aux Archives nationales). Le bureau des missions s'efforce de promouvoir la constitution de réseaux professionnels d'archivistes. Le groupe « Archives en musées », qui réunissait les correspondants Archives des musées nationaux, s'est ainsi transformé en réseau structuré, ouvert aux musées de France. Y sont représentés plus de quarante établissements. Les journées annuelles des archivistes des opérateurs de l'État rencontrent également un succès croissant : plus de 250 personnes ont participé aux journées des 14 et 15 février 2013, dont le thème était « mettre en place une politique d'archivage ».

Depuis plusieurs années, les Archives de France clarifient et resserrent leurs relations, par le biais de conventions, avec des organismes, auparavant autonomes de fait. Ces conventions les autorisent à conserver leurs archives historiques sous le contrôle du Service interministériel des Archives de France. Un accord a ainsi été signé avec les ministères économiques et financiers le 28 janvier 2013, et d'autres sont en cours (RATP, SNCF). Dérogeant au principe du transfert aux Archives nationales, ces conventions doivent cependant rester une exception, ainsi qu'en témoigne le transfert aux Archives nationales des archives des musées nationaux, sur décision du directeur général des Patrimoines.

Archivage numérique : le programme VITAM et les projets ADAMANT et AD-ESSOR

Le programme VITAM

Porté par les ministères de la Culture, des Affaires étrangères et de la Défense, le programme VITAM repose sur la collaboration étroite entre professionnels des archives et informaticiens. Son principe et son contenu ont été validés par le comité interministériel aux Archives de France (CIAF) dans ses séances du 3 juillet 2013 et du 6 mars 2014. Le projet a également été approuvé par la direction interministérielle des Systèmes d'information et de communication (DISIC) par un avis du 12 septembre 2013. Sa gouvernance se met en place avec la constitution d'une équipe interministérielle (agents mis à disposition par les trois ministères), sous la responsabilité du DISIC. Le comité directeur du programme sera piloté par le délégué interministériel aux Archives de France (DIAF), le directeur général des Patrimoines, et co-présidé par le DISIC.

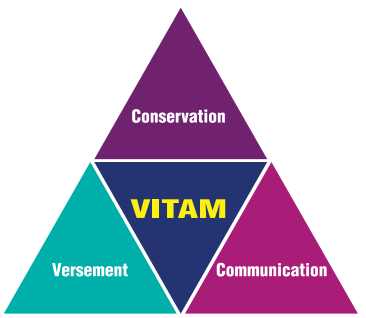

Le développement de l'outil logiciel serait financé par le programme d'investissement d'avenir. Son coût a été évalué à 16,5 M€. Les financements à la charge des trois ministères concerneront l'installation de la brique VITAM dans leur environnement spécifique.

Le programme VITAM comprend en effet le développement de la solution logicielle *open source* VITAM ainsi que sa mise en œuvre dans les trois ministères porteurs. L'implémentation de VITAM dans l'ensemble des services de l'État assurera l'archivage intermédiaire et facilitera

les versements dans les plates-formes d'archivage définitif (ADAMANT et plates-formes des ministères des Affaires étrangères et de la Défense). L'outil logiciel devra prendre en charge de grosses volumétries et des ressources hétérogènes (archives et métadonnées), ce qui explique le choix de la technologie innovante du NoSQL. Il permettra aussi la gestion fine des documents classifiés. Le calendrier s'étalera, par itérations successives, entre fin 2016 et fin 2018.

Les projets ADAMANT et AD-ESSOR

Pour le ministère de la Culture, deux projets sont prévus.

Projet ADAMANT

Piloté par les Archives nationales, le projet vise à la fabrication d'une plate-forme d'archivage numérique, destinée aux Archives nationales (archivage définitif), aux administrations centrales de l'État et aux opérateurs nationaux. Elle reposera sur la solution logicielle VITAM. Ce projet offrira des infrastructures de stockage et assurera la liaison avec le système informatique archivistique des Archives nationales (SIA) et la reprise des données actuellement gérées par le programme CONSTANCE.

Projet AD-Essor

Piloté par le Service interministériel des Archives de France, AD-Essor veut accélérer le développement des plates-formes d'archivage numérique dans les collectivités territoriales. 30 conseils généraux ont actuellement un projet d'archivage numérique dont certains s'insèrent dans des dispositifs mutualisés. Ce mouvement doit s'intensifier afin d'être en phase avec le développement de VITAM qui pourra, à terme, s'intégrer dans les plates-formes des collectivités. Celles-ci devront *a minima* être compatibles avec VITAM afin d'assurer l'archivage des services déconcentrés de l'État. Plusieurs leviers se mettent en place : appels à projet – le premier a eu lieu en 2014 –, désignation d'un chef de projet et organisation de réunions permettant retours d'expériences et échanges.

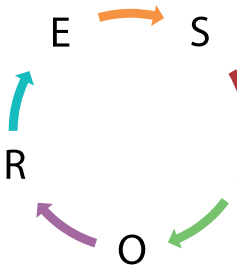

La stratégie d'archivage numérique pour les collectivités territoriales doit aussi s'élaborer dans le cadre de l'instance nationale partenariale réunie par la direction interministérielle pour la modernisation de l'action publique (DIMAP).

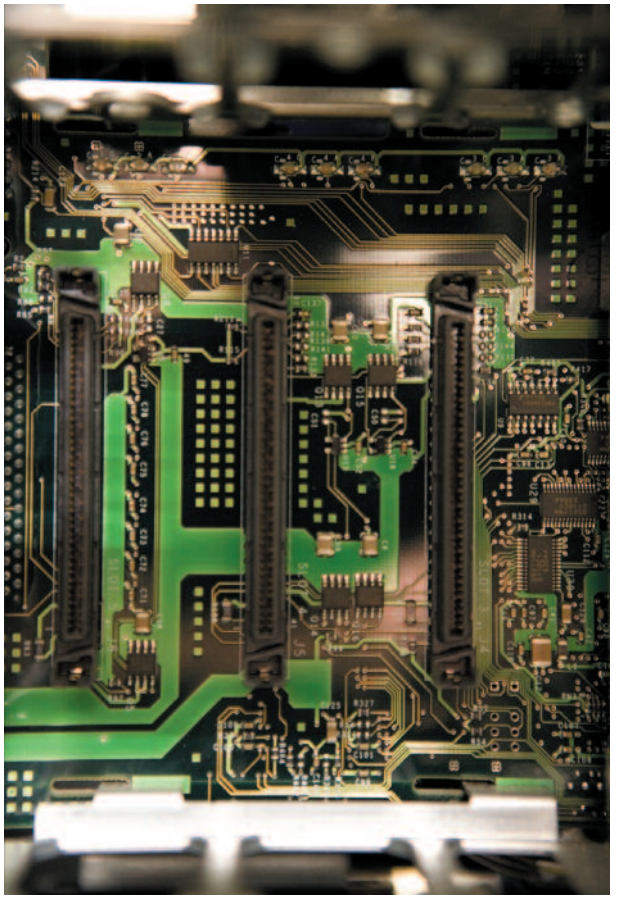

Carte mère d'un serveur du ministère de la Culture et de la Communication (site de Saint-Cyr)

Actualités législatives et réglementaires

Le projet de loi sur les patrimoines, la nouvelle directive européenne sur la réutilisation des informations du secteur public, le règlement européen sur la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel ou encore la loi adoptant le principe « Silence vaut acceptation » furent autant de sujets d'actualité en 2013 qui ont, auront ou pourraient avoir des conséquences sur les conditions de gestion des archives et le fonctionnement des services d'Archives.

La ministre de la Culture et de la Communication a souhaité améliorer le droit du patrimoine. Le volet archives du projet de loi élaboré en 2013 vise, notamment, à réinstaurer le périmètre des archives publiques qui existait avant 2008 et à simplifier et mettre en cohérence les délais de communicabilité. Ce projet devrait être inscrit dans la grande loi sur la culture qui pourrait être examinée par le Parlement en 2015.

Une nouvelle directive sur la réutilisation des informations du secteur public a été adoptée par l'Union européenne le 26 juin 2013. Elle intègre les archives, bibliothèques et musées dans son champ d'application, tout en leur accordant un régime dérogatoire en matière de tarification et en leur permettant d'octroyer des droits d'exclusivité dans le cadre de partenariats public/privé en vue de numériser le patrimoine culturel. La directive étant un « socle minimal » à respecter, les États membres ont la faculté de la transposer à l'identique ou de la moduler. La transposition devrait intervenir d'ici juillet 2015.

Le règlement européen sur la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel, dont la rédaction a commencé en 2012, est toujours en chantier. Il prévoit, par défaut, un « droit à l'oubli numérique et à l'effacement ». Afin d'éviter la perte de pans entiers de notre mémoire individuelle et collective, le Gouvernement a demandé en avril 2013 à la présidence de l'Union européenne et à la Commission européenne que les données à caractère personnel puissent être conservées sans altération par les services d'Archives. Parallèlement, l'association des Archivistes français a lancé une pétition qui a recueilli 51 000 signatures. Alors que les autorités européennes commencent à prendre en compte cette problématique, le Service interministériel des Archives de France s'efforce de faire prévaloir une position qui garantisse la possibilité de collecter, sans restrictions, des sources intègres et fiables, et qui satisfasse ainsi les intérêts de l'ensemble des usagers des archives.

Enfin, dernière actualité juridique de l'année 2013, la loi n° 2013-1005 du 12 novembre 2013 a généralisé le principe selon lequel « le silence gardé pendant deux mois par l'autorité administrative sur une demande vaut décision d'acceptation ». Ce principe prendra effet le 13 novembre 2014 pour les services de l'État, un an plus tard pour les collectivités territoriales. Certaines procédures, dont la liste sera fixée par décret, pourront y déroger. Afin de préserver les secrets protégés par le Code du patrimoine, certains d'entre eux ayant valeur constitutionnelle, les Archives de France ont demandé que l'ensemble des procédures relatives à la gestion des archives publiques dérogent au principe « Silence vaut acceptation » (communication, réutilisation et visas d'élimination, agrément des prestataires de tiers-archivage).

Construction du portail européen et du portail national des Archives

Le portail européen des Archives[3] a été mis en ligne en janvier 2012, marquant la fin d'un premier projet financé par la Commission européenne. Un second projet, APEx, financé de la même manière (2012-2015), s'emploie à élargir le nombre de ses participants et à en développer les contenus. Il a également pour objectif de permettre aux participants qui le souhaitent d'alimenter le portail Europeana en contenus archivistiques. L'utilisation de standards de description (EAG, EAD et EAC-CPF) doit à terme permettre la mise en commun des inventaires de 27 pays et 1 800 institutions. Responsables de l'intégration des contenus et du développement des outils de préparation des données nécessaires à une publication et une recherche homogènes au sein du portail, les Archives de France jouent un rôle déterminant au sein du projet.

Le moteur de recherche, très puissant puisqu'il permet d'afficher des centaines de milliers de résultats que l'on peut ensuite affiner par pays, institution, date, type de document, ou consulter par arborescence, est au cœur des développements du portail, de même que le référencement par les moteurs extérieurs de type Google qui ne parviennent pas à indexer correctement les fichiers EAD.

Page d'accueil du portail européen des Archives

Fin 2013, le portail européen des Archives donnait accès à environ 35 millions d'unités de description élémentaire correspondant à 200 000 inventaires et instruments de recherche. Les contenus français proviennent de trois services d'Archives départementales (Alpes-Maritimes, Cantal, Manche), du Service interministériel des Archives de France (bases BORA et guides des sources) et des Archives nationales, qui ont versé en 2013 l'ensemble de leurs inventaires dématérialisés, soit 17 750 instruments de recherche représentant 2,4 millions d'éléments.

À terme, ce portail européen s'appuiera sur un site national qui permettra d'uniformiser et de simplifier ses procédures d'alimentation. La création d'un portail national interministériel des Archives est l'un des objectifs assignés à l'administration des archives par le comité de modernisation des politiques publiques de juin 2010. Repris dans le rapport Quénet, ce projet a été acté lors de la réunion interministérielle du 22 juin 2011 présidée par M. Jean de Boishue et son pilotage a été confié au SIAF. Le projet a depuis été confirmé lors du séminaire gouvernemental sur le numérique du 28 février 2013, qui l'a érigé au titre de priorité de la mesure 14 (numérisation du patrimoine culturel).

Ce portail national n'est pas un concurrent pour les sites existants des services d'archives. Il n'a pas vocation à héberger l'intégralité des données mises en ligne, mais à y donner accès par le biais d'une recherche fédérée en renvoyant, pour la consultation, vers les sites qui les hébergent afin de les valoriser. Il doit remplir quatre fonctions complémentaires : signalement, recherche, valorisation et communication institutionnelle.

Menée en étroite coopération avec le ministère de la Défense et le ministère des Affaires étrangères, la réalisation de ce portail a été lancée en 2013 avec le choix d'une assistance à maîtrise d'ouvrage. Sous le contrôle d'instances de suivi qui associent largement le réseau des archives, cette AMOA aura pour mission, en 2014, de dresser un état des lieux de l'informatisation des services d'archives, de proposer différents scénarios, et de rédiger le cahier des charges qui permettra de choisir un prestataire, avec pour objectif une ouverture du portail fin 2016.

3. www.archivesportaleurope.net

Préparer le Centenaire 1914-1918

La préparation de la commémoration de la Grande Guerre a mobilisé le réseau des Archives tout au long de l'année 2013. Au niveau local, les Archives départementales sont apparues comme le vecteur naturel de la commémoration : beaucoup de directeurs ont de ce fait été approchés par la mission du Centenaire pour siéger dans les comités départementaux du centenaire, où ils ont joué un rôle central. De nombreux services d'Archives municipales et départementales ont établi en 2013 des programmes d'action pluri-annuels, incluant classements de fonds (série R), expositions ou publications, et certaines activités ont rapidement pris forme : des appels aux dons d'archives ont ainsi été orchestrés par les archives de la Corrèze, de la Somme, du Var ou des Ardennes au premier semestre.

Au ministère de la Culture, le Service interministériel des Archives de France a été le principal interlocuteur de la mission du Centenaire. Une enquête menée au printemps auprès des directeurs d'Archives départementales a d'abord permis de recenser les actions entreprises dans les départements, et d'en assurer la publicité. En parallèle, un grand projet a pris forme : la création d'un portail d'accès aux registres matricules des combattants de la première guerre mondiale. Depuis 2009, en effet, le ministère a soutenu financièrement la numérisation des registres matriculaires dans les départements. La richesse de cet ensemble – près de neuf millions de fiches –, sa valeur civique autant qu'historique ainsi que sa complémentarité avec les bases de données du site Mémoire des hommes (« Morts pour la France », « Journaux des marches et opérations ») justifiaient de réunir ces opérations dispersées en une seule, au moyen d'un portail d'interrogation. Présenté au cabinet de la ministre de la Culture à l'été, le projet a reçu son aval, et a été transmis à l'Élysée. Le 7 novembre, le président de la République l'a évoqué dans son discours de lancement de la période de commémoration. L'obstacle posé par la CNIL à la libre diffusion des données contenues sur ces registres a été levé par la délibération n° 2013-281 du 10 octobre. Dans la foulée, le ministère a décidé d'un effort financier substantiel pour encourager la numérisation dans les départements les moins avancés, et les linéaments du futur portail ont été mis en place, en vue d'une ouverture en novembre 2014.

Jeu de la Victoire, 1919,
don d'Albert Bizot aux archives
municipales de Dijon (46Z)

L'autre grande manifestation liée à la commémoration fut la Grande Collecte. Lancée du 9 au 16 novembre en partenariat avec la Bibliothèque nationale de France, elle a encouragé les Français à apporter aux Archives leurs documents familiaux de la première guerre mondiale, en vue d'un don ou d'une numérisation et d'une mise en ligne sur la base « Europeana 14-18 ». Le succès de l'opération a dépassé les espérances : près de 15 000 personnes se sont présentées aux Archives, entraînant plus de 700 dons, et la numérisation de près de 300 000 documents. La répercussion médiatique de l'opération a été forte : dans tous les médias, écrits ou audiovisuels, nationaux ou locaux, les Archives ont été mises à l'honneur. Elles ont ainsi, à la veille du centenaire, confirmé leur rôle de conservatoire vivant de la mémoire nationale.

Invitation à une cérémonie funèbre à Genève le 16 décembre 1915,
prêt Boisson aux archives municipales de Toulouse (1 Num 33/14/1)

COMPTES

DE

1791

A

1817

Sacs des archives de Rians,
conservés aux archives départementales du Var

PARTIE 3

Enrichissement et traitement des fonds

Contrôle et collecte

Accroissement des fonds et exercice du contrôle scientifique et technique au niveau central

Les missions et services d'Archives des ministères versant leurs archives historiques aux Archives nationales ont collecté en 2013 6,8 kilomètres linéaires d'archives (-5,5 % par rapport à 2012). Ils ont trié, inventorié et transféré aux Archives nationales 5,268 kml d'archives historiques, soit 83 % de plus qu'en 2012. Cette forte hausse s'explique par la fin du déménagement des Archives nationales et l'ouverture du site de Pierrefitte-sur-Seine. Elle traduit également l'emprise croissante des missions sur les archives des administrations centrales : les procédures d'archivage désormais appliquées dans les services producteurs réduisent le temps de préparation des versements. Plus volumineuse, plus exhaustive, la collecte reste cependant raisonnée et ciblée. 10 % des archives collectées proviennent des cabinets ministériels, tandis que les critères d'échantillonnage des documents sériels se font plus stricts.

Accroissement des fonds dans les services départementaux d'Archives

En 2013, l'accroissement net du métrage linéaire conservé par les services départementaux d'Archives est stable : 478 ml contre 481 ml en 2012, dont 444 ml pour les archives publiques. Neuf services ont accueilli plus d'un kilomètre d'archives[1] – la collecte étant parfois réactivée après l'ouverture d'un nouveau bâtiment ou d'une annexe – et six services éliminent plus qu'ils ne collectent.

1. Gard, Haute-Garonne, Gironde, Morbihan, Nord, Bas-Rhin, Seine-Maritime, Vaucluse et Hauts-de-Seine.

Conditionnement des archives, archives départementales de la Mayenne

Sept services (Côte-d'Or, Doubs, Finistère, Hérault, Saône-et-Loire, Territoire-de-Belfort, Val-de-Marne) ont collecté des données électroniques pour un total de 17,9 Go. Ce chiffre modeste montre que la collecte des archives numériques peut commencer en l'absence de système d'archivage électronique. Les données collectées proviennent majoritairement des services du conseil général.

	Accroissement annuel moyen (en ml)	Métrage linéaire conservé (en ml)
2011	467	2 364 952 (98 services)
2012	481	2 396 200 (96 services)
2013	478	2 425 085 (97 services)

Accroissement annuel et métrage linéaire conservé dans les Archives départementales (2011-2013)

Exercice du contrôle scientifique et technique (CST) de l'État au niveau départemental

Pour la première fois, inspections et visites ont été rassemblées dans un même indicateur. En 2013, la moyenne par service a été de 72. Certains services en font un élément important de leur action de contrôle, avec plus de cent cinquante visites et inspections[2]. Les services de l'État et les communes sont concernés de façon équivalente (respectivement 31 % et 29 %). Les inspections de structures de coopération intercommunale sont en hausse : 205 par 44 services, contre 98 par 29 services en 2012.

Documents conservés aux archives départementales de la Mayenne

Le nombre des tableaux de gestion élaborés ou mis à jour demeure stable : 316 ont été achevés et mis en service en 2013 et 237 actualisés (531 tableaux pour 96 services en 2012).

Le métrage éliminé après visa reste constant, 590 kml contre 567 kml en 2012, attestant un suivi efficace et raisonné de la production.

L'archivage intermédiaire se structure de plus en plus : des centres de pré-archivage existent dans 57 départements (43 en 2012).

Archives contemporaines (série W), archives municipales de Cannes

Accroissement des fonds dans les services d'Archives régionales

Après la légère baisse de 2012, l'accroissement annuel moyen revient aux chiffres de 2011.

	Accroissement annuel moyen (en ml)	Métrage linéaire conservé (en ml)
2011	313	83 813 (17 services)
2012	265	84 009 (19 services)
2013	317	107 150 (21 services)

Accroissement annuel et métrage linéaire conservé dans les services régionaux d'Archives (2011-2013)

Accroissement des fonds dans les services d'Archives communales et intercommunales

	Accroissement annuel moyen (en ml)	Métrage linéaire conservé (en ml)
2011	49	619 545 (421 services)
2012	46	618 177 (406 services)
2013	49	677 350 (446 services)

Accroissement annuel et métrage linéaire conservé dans les services municipaux et intercommunaux d'Archives (2011-2013)

L'accroissement concerne majoritairement des archives papier, 15 communes et 5 EPCI seulement ayant versé des données numériques.

En 2013, 39 centres de gestion (CdG) proposant un service d'aide à l'archivage aux communes ont répondu à l'enquête (36 en 2012). Leur action touche un nombre croissant de collectivités : 662 diagnostics en 2013 contre 560 en 2012, 648 interventions contre 626 en 2012. Des variations importantes d'activité existent toutefois suivant les services : entre 1 et 67 diagnostics, entre 3 et 41 interventions. Des ré-interventions ont eu lieu dans 414 collectivités déjà vues (chiffre en augmentation), ce qui montre combien les collectivités ont apprécié la qualité du travail effectué. Au total, les CdG ont classé 22,8 kml d'archives et proposé à l'élimination 14 kml.

2. Aude, Calvados, Drôme, Haute-Garonne, Hérault, Ille-et-Vilaine, Maine-et-Loire, Somme, Martinique.

Archivage numérique et collectivités territoriales

Sur 97 services départementaux d'Archives, 83 (76 en 2012) mènent des actions relatives à l'archivage numérique. Parmi elles, la plus fréquente concerne la sensibilisation (75 services). À l'inverse, rares sont les cartographies globales et systématiques. Les interventions portent davantage sur des processus métier tels la dématérialisation des dossiers dans les maisons départementales des personnes handicapées ou dans les établissements hospitaliers et la transmission des flux comptables et des délibérations et arrêtés.

Les Archives s'impliquent également dans les projets de GED, transverses ou adossés aux processus métier (sociaux, financiers, courriers), ainsi que dans la structuration et l'organisation des fichiers bureautiques. Leur expertise est reconnue : dans les Ardennes et la Sarthe, le service d'archives pilote le projet de GED tandis que dans l'Yonne, il a mené un audit sur les conditions d'hébergement des données dans les salles des serveurs du conseil général.

43 départements (36 en 2012) déclarent avoir un projet de plate-forme d'archivage numérique ou être en pré-production voire en production. Une grande partie de ces projets s'inscrit dans des dispositifs de mutualisation : GIP e-Bourgogne, syndicat Megalis en Bretagne, nouveau dispositif de la société publique locale X-Demat (Champagne-Ardennes, Aisne, Meuse) et projet SAEM en Aquitaine associant les archives du département, de la ville de Bordeaux, de la communauté urbaine et de la région. D'autres s'insèrent dans un projet de ré-informatisation tels le Calvados, le Jura et la Manche. Les logiciels utilisés sont variés : Asalae (Adullact), brique logicielle Mnesys, X-Sacha – successeur de Marine dans le cadre de la SPL X-Demat –, Easyfolder, plate-forme fondée sur l'outil proposé par Cimail. Des départements ont par ailleurs exercé leur mission de contrôle scientifique et technique pour d'autres services : les Alpes-Maritimes pour le projet porté par le Syctiam, les Landes pour celui de l'Alpi, l'Oise et le Nord pour ceux de leur centre de gestion, le Nord pour celui du syndicat interhospitalier d'informatique hospitalière, et l'Orne pour celui de la communauté urbaine d'Alençon.

Dans les Archives municipales, 151 services ont mené des actions d'archivage numérique dont des projets de plates-formes d'archivage (notamment ceux entrant dans des dispositifs de mutualisation). Un nombre croissant de communautés urbaines se sont engagées dans cette dynamique ainsi que 13 services d'Archives régionales.

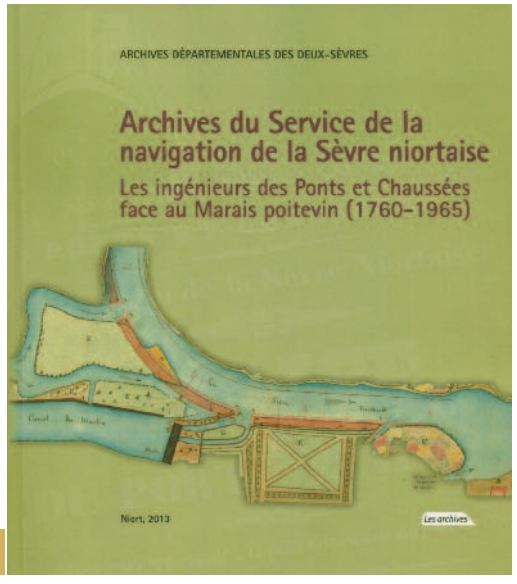

Répertoire numérique détaillé de la sous-série 3 S (archives départementales des Deux-Sèvres), visé par les Archives de France

Description archivistique

Traitement des fonds par les services d'Archives publics

En 2013, 48 625 mètres linéaires (44 350 ml en 2012) ont été munis d'un instrument de recherche dans les 98 services départementaux d'Archives ayant répondu à l'enquête annuelle, soit une moyenne de 517 mètres linéaires par service. Au total, ce sont 80 % des fonds conservés qui sont pourvus d'un instrument de recherche.

En 2013, les 446 services d'Archives municipales et intercommunales ayant répondu à l'enquête ont décrit 27 407 mètres linéaires (28 323 ml en 2012), soit une moyenne de 68 mètres linéaires par service. Au total, plus de 55 % des fonds conservés sont pourvus d'un instrument de recherche. Pour les Archives régionales, ces chiffres sont respectivement de 4 523 mètres linéaires (soit une moyenne de 226 ml) et de 84 %.

Actions menées par les Archives de France : visa scientifique et technique, élaboration de référentiels, veille normative

En 2013, les Archives de France ont examiné, pour visa scientifique et technique, 28 instruments de recherche, dont 8 étaient structurés en XML/EAD et destinés à une publication en ligne.

La participation des Archives de France au projet d'harmonisation de la production des données culturelles du ministère de la Culture et de la Communication, ou projet HADOC, s'est poursuivie. Une première version du *Modèle harmonisé pour la production des données culturelles* a été diffusée en juillet 2013. Elle porte principalement sur les données d'identification du « Bien culturel » : les informations modélisées sont celles qui sont nécessaires à l'établissement de sa « carte d'identité ». L'année a également été marquée par le développement de GINCO, outil de création et de gestion de vocabulaires (listes d'autorités, thésaurus, terminologies), qui sera utilisé pour les mises à jour du *Thésaurus pour l'indexation des archives locales*. GINCO est conforme à la norme ISO 25964 de gestion de thésaurus monolingues et multilingues, et au standard SKOS pour la présentation des vocabulaires sur le web de données. Pour accompagner le développement de GINCO, un travail de refonte de la plate-forme de diffusion du *Thésaurus* a été entrepris, permettant sa mise à disposition dans un format ouvert et interopérable.

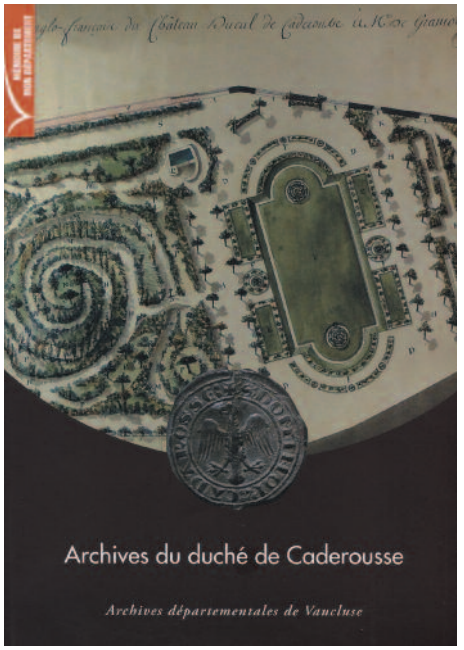

Inventaire des archives du duché de Caderousse (archives départementales du Vaucluse), publié en XML/EAD en ligne et visé par les Archives de France

Répertoire numérique du fonds de l'architecte urbaniste Laurent Chappis (archives départementales de Savoie), visé par les Archives de France

L'implication des Archives de France dans le projet de fichier national d'autorité décrivant les administrations françaises locales depuis 1800 a continué. Une première liste des formes autorisées du nom a été publiée sur le site des Archives de France, suivant une répartition thématique en treize grands domaines de l'administration. La production de notices normalisées des producteurs s'est poursuivie pour les domaines de la Justice, des Affaires sociales et de la Santé. Fin 2013, le référentiel compilait 645 producteurs d'archives à l'échelon territorial. Quant aux notices, sur une liste de 103 producteurs identifiés, 86 ont déjà été rédigées et validées dans la plate-forme ICA-AtoM[3], les autres étant en cours de rédaction.

Bilan de l'instruction des demandes d'agrément pour la conservation d'archives publiques courantes et intermédiaires

Au 1er janvier 2014, 32 personnes morales bénéficiaient d'un agrément pour la conservation d'archives publiques courantes et intermédiaires, à raison de 22 pour l'archivage papier, 8 pour l'archivage électronique et 2 pour les deux à la fois. Étaient concernés 66 sites (en tout ou partie) et centres serveurs, en métropole et dans les collectivités d'outre-mer, soit une dizaine de plus qu'en 2012. Depuis janvier 2010, 51 prestataires ont déposé une demande d'agrément : 39 pour l'archivage papier, 9 pour l'archivage électronique, 3 pour les deux types de support à la fois ou successivement. Les premiers renouvellements d'agrément pour la conservation d'archives publiques sur support numérique sont intervenus au cours de l'année 2013.

3. http://aaf.ica-atom.org/

Archives privées

Acquisitions

La mission pour les archives privées a investi 78 400 € dans l'aide à l'acquisition d'archives pour les collectivités territoriales, dont 10 services ont bénéficié. Le département de la Haute-Garonne a ainsi acheté, de gré à gré, trois volumes d'archives du XVIe siècle provenant du chartrier du château de Castelnau-d'Estrétefonds et concernant le poète François Maynard, le sénéchal de Toulouse, Bernard de Vabres, et les troubles des guerres de Religion à Toulouse entre 1561 et 1562. Les archives départementales des Yvelines ont bénéficié d'une préemption et d'une subvention pour un ensemble d'inventaires, de mémoires et devis de fournisseurs concernant le château de Louveciennes et les aménagements réalisés par madame du Barry.

Les archives départementales des Hautes-Pyrénées ont, elles, reçu une subvention pour l'acquisition du fonds d'architecte Edmond Lay, grand prix national d'architecture en 1984.

Les Archives de France ont également financé 136 727 € des acquisitions des SCN. Sur cette somme, les Archives nationales d'outre-mer ont préempté un daguerréotype anonyme de 1844 représentant Alger – photographie la plus ancienne de la ville – et acquis de gré à gré un album de photographies sur l'expédition de Gustave Borgnis-Desbordes au Soudan français et au Sénégal (1880-1883). Les Archives nationales ont acheté en vente publique la correspondance de François Ier avec Jean de Selve et ses ambassadeurs, après la défaite de Pavie et durant sa captivité en Espagne.

« État des porcelaines livrées par la Manufacture du Roi », acquis par les archives départementales des Yvelines avec l'aide des Archives de France (J3864 papiers de Mme du Barry)

Classement

Le classement comme archives historiques a concerné deux fonds en 2013 : le chartrier d'Anjony dans le Cantal et les archives de la Grande Loge nationale française.

Album de photgraphies, acquis par les Archives de France pour les Archives nationales d'outre-mer

Terrier du seigneur Rigoley d'Ogny (113 J fonds du château de Millemont), acquis par les archives départementales des Yvelines en 2013 grâce à une subvention des Archives de France

Circulation

Dans le cadre du contrôle à la circulation des archives, 302 demandes de certificats ont été adressées aux Archives de France en 2013. 136 provenaient de marchands, 162 d'opérateurs de ventes volontaires, 1 de transitaire et 3 de personnes privées. 74 licences d'exportation ont été accordées : 15 temporaires pour des sorties de biens culturels ou de Trésors nationaux, 40 définitives, principalement à destination des États-Unis et de la Suisse, et 19 pour des ventes éventuelles. 9 certificats ont été délivrés après numérisation de documents.

Restitutions et revendications

34 restitutions non contentieuses et sans indemnités ont eu lieu au profit des Archives de France, sans compter les revendications faites directement par les Archives départementales. Sollicité par l'État contre la société Aristophil, le jugement du tribunal de grande instance de Paris a reconnu la propriété publique des brouillons des télégrammes du général de Gaulle, chef de la France libre, par jugement du 20 novembre 2013.

Les revendications importantes ont porté sur les archives Paul Doumer, sur un rapport de 1904 relatif à un projet de loi sur l'instruction publique par Barthou, président du Conseil et ministre de l'Instruction publique, ainsi que sur le procès-verbal d'inculpation de Mohamed Ben Bella, chef du FLN et premier président de l'Algérie, par la direction de la Sûreté nationale, en date du 23 octobre 1956.

Partenariat

Un partenariat efficace a été également mis en place avec le Conseil des ventes volontaires de meubles aux enchères publiques et la Chambre des commissaires-priseurs judiciaires avec lesquels la mission pour les archives privées a organisé des séances de formations.

« Aveu et dénombrement, foi et hommage »
du seigneur d'Harville au roi François Ier en 1530
(113 J fonds du château Millemont), acquis par les archives
départementales des Yvelines en 2013
grâce à une subvention des Archives de France

Maquette de la Villa Auriol par Edmond Lay (123 J 265) acquise par les archives
départementales des Hautes-Pyrénées avec l'aide des Archives de France

PARTIE 4

Politique des publics

Observatoire des publics

Dans la continuité du « Rapport sur la politique des publics dans les services d'archives » réalisé en 2012, les Archives de France ont lancé en 2013 une triple enquête quantitative auprès des publics eux-mêmes. La première s'est déroulée lors des Journées européennes du patrimoine (JEP), les 14 et 15 septembre (voir encart) ; les deux autres ont concerné les lecteurs et les internautes, du 19 novembre 2013 au 19 janvier 2014. Menée en partenariat avec le département de la politique des publics de la direction générale des Patrimoines (DGP), cette enquête s'est inscrite dans le programme « À l'écoute des visiteurs » ; certaines questions communes permettent ainsi de construire une sociologie des visiteurs des patrimoines.

Carte des services d'archives
ayant participé à l'enquête sur les publics
(2013-2014)

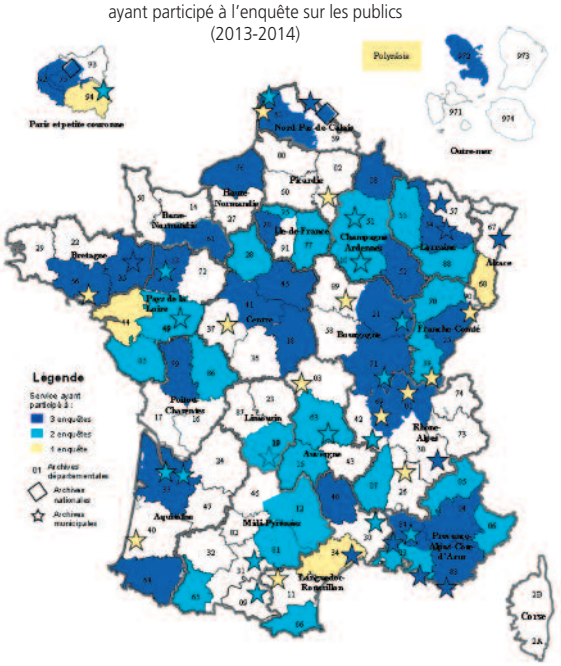

Atelier « Voï-cécifoot », archives départementales des Bouches-du-Rhône

Exposition « François-Régis Cottin, architecte et historien », archives municipales de Lyon

Reposant sur le volontariat, l'enquête s'est déroulée dans 98 services différents, territoriaux et nationaux, en métropole et en outre-mer. Elle a recueilli 4 210 questionnaires papier lors des JEP, 5 682 questionnaires papier et informatique pour les lecteurs, 18 556 questionnaires par Internet pour les internautes. Le triple périmètre de l'enquête et l'ampleur des résultats recueillis fondent, au sein de la DGP, l'exemplarité de cette opération. Les résultats sont en cours d'analyse pour les enquêtes lecteurs et internautes. Le dernier volet de l'enquête – qualitatif cette fois – se déroulera fin 2014 auprès du public des activités culturelles dans un panel restreint de services.

En 2013 le réseau des Archives départementales et communales a accueilli 1 500 000 visiteurs ; ce chiffre recouvre les séances en salle de lecture, les visiteurs d'expositions, le public des différentes activités culturelles et scientifiques ainsi que les scolaires. Il est à peu près stable par rapport à l'année précédente si l'on excepte les 150 000 visiteurs à Hanoï de l'exposition « Regards croisés. Traditions de fêtes en Val-de-Marne et à Yen Bai » organisée par les archives départementales du Val-de-Marne.

Si le niveau de fréquentation de la salle de lecture s'est encore érodé en 2013 dans le réseau territorial (- 5 % de séances de travail), le nombre de documents communiqués a en revanche augmenté (+ 9 %). Les demandes – et le profil – des lecteurs tendent à évoluer et à se spécialiser : davantage de demandes administratives, une diversification sensible des sujets scientifiques et des recherches généalogiques plus pointues. Les Archives

Évolution du mode d'accès aux Archives départementales

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Séances en salle	717 928	738 254	661 502	n.c.	586 435	427 670	427 276	366 067	346 182
Connexions sur le site Internet	3 307 486	5 865 551	22 615 218	n.c.	25 523 291	28 269 697	31 487 000	42 396 465	5 163 975

Évolution du mode d'accès aux Archives municipales

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Séances en salle	151 707	135 653	120 233	149 989	97 517	103 185	110 434	100457	100980
Connexions sur le site Internet	n.c.	n.c.	n.c.	2 286 197	2 220 610	2 203 859	3 661 877	4 033 285	28 541 223

nationales ont vu leurs communications baisser en cette année de transition (libre accès des microfilms, disponibilité progressive des fonds à Pierrefitte).

Les salles de lecture virtuelle continuent leur progression (+ 3 %) : 2 280 000 pages ont été vues sur l'ensemble des sites Internet.

Dérogations

Le traitement

- 2 268 demandes de dérogation
- 42 178 articles sollicités
- 91 % d'accords
- 31 saisines CADA : 13 avis favorables et 18 défavorables

Les demandes traitées par le comité du secret statistique (CSS) de l'INSEE sont comptabilisées pour la première fois en 2013 et représentent 14,9 % du total, soit 338 unités.

L'équilibre entre Archives nationales et Archives départementales qui prévalait jusqu'à présent dans la répartition du nombre de demandes est rompu : à périmètre constant, la part des demandes traitées par les Archives départementales passe à 48 % du total (41% en 2012), contre 33 % pour les Archives nationales (47 % en 2012). La répartition du nombre d'articles accentue ce déséquilibre : les Archives départementales conservent 85 % des articles demandés contre 12 % aux Archives nationales (le rapport était de 76 % contre 19 % en 2012).

Le nombre de demandes de dérogation est en hausse : abstraction faite des demandes du CSS, on passe d'un total de 1 537 demandes en 2009 à 1 930 en 2013. Le niveau précédant la loi de 2008 a donc été retrouvé, après une chute temporaire. La baisse des délais de communicabilité ne se répercute donc pas sur le nombre de demandes de dérogations : l'offre alimente la demande.

	Demandes (évolution par rapport à l'année N-1)	Articles (évolution par rapport à l'année N-1)
2008	2 407 (- 16 %)	n.c.
2009	1 537 (- 36 %)	n.c.
2010	1 297 (- 15,6 %)	29 353
2011	1 838 (+ 29,4 %)	25 674 (- 12,5 %)
2012	1 905 (+ 3,6 %)	25 673 (=)
2013	1 930 (+ 1,3 %)	42 178 (+ 64,2 %)

Généalogistes professionnels

134 autorisations ont été accordées aux généalogistes professionnels.

Journées européennes du patrimoine : un atout pour découvrir les archives

Dans les 53 services participants, très forte a été la satisfaction (plus de 97 %) face aux activités suivies (visite, exposition, conférence, atelier). Pour un tiers des visiteurs, la visite a dépassé leur attente (contre 23 % dans les Monuments historiques et 21 % dans les musées), ce qui les incite à vouloir revenir en salle de lecture (50 %), à consulter le site Internet (38 %) et à participer à d'autres activités culturelles (27 %). Sachant que ce public est constitué de primovisiteurs (77 %) d'ancrage local (93 %), les JEP apparaissent comme un atout unique pour découvrir le monde des archives et donner envie de l'approfondir.

Public familier du patrimoine (65 %) et des bibliothèques (50 %), connecté quotidiennement à Internet (62 %), sa composition sociale est plus équilibrée que dans les musées et les monuments, avec une forte présence des classes populaires (1 visiteur sur 3).

Initiation à l'herbier, atelier des archives départementales des Landes durant les journées du Patrimoine 2013

Les expositions itinérantes restent un excellent moyen d'irriguer les territoires et d'atteindre un public éloigné. Elles ont touché jusqu'à 22 560 personnes dans le Morbihan et près de 40 000 dans les Yvelines grâce à un partenariat avec les services sociaux.

Activités culturelles et scientifiques

« On vient maintenant bien plus aux Archives pour une manifestation culturelle que pour faire une recherche » : cette observation des archives municipales de Lyon manifeste une tendance désormais bien installée. Pour un lecteur reçu en salle, ce sont trois visiteurs qui sont accueillis en Archives municipales pour des activités culturelles et scientifiques, sept en Archives départementales et vingt aux Archives nationales. Malgré un contexte budgétaire contraint, ces activités demeurent variées et de grande qualité.

Les expositions

Les expositions demeurent l'activité de référence. Elles s'envisagent de plus en plus dans un cadre de partenariats et d'activités connexes auxquelles s'ajoutent publications papier et réalisations numériques. Ainsi, l'exposition « L'aventure du rail en Sarthe » (Sarthe) s'est accompagnée d'un catalogue, d'une journée d'étude, de visites de quartier, de séances de cinéma en plein air et d'activités pédagogiques en collaboration avec les archives de la SNCF et de six associations locales. Plusieurs expositions hors les murs ont eu un franc succès : « Germaine Chomel, profession photographe » (Toulouse, 22 000 visiteurs), l'exposition de préfiguration de la cité du vitrail (Aube, 30 000 visiteurs) et « Histoires de Foirexpo. 85 foires-expos à Niort » (Niort, 50 000 visiteurs). Signalons enfin l'originalité de l'exposition Playmobil (Manche) ou de celle de « Dessine-moi saint Nicolas » (Vosges).

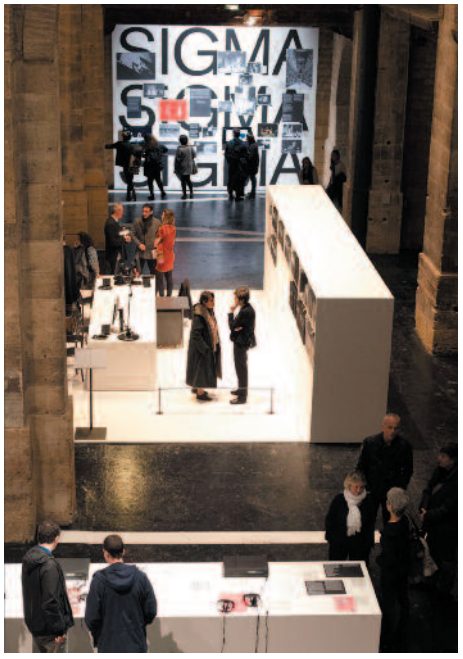

Exposition « Sigma », réalisée par le centre d'arts plastiques contemporains de Bordeaux, les archives municipales et l'Institut national d'audiovisuel

Exposition « Hérault Playmobil © Raconte-nous une histoire de la Manche », archives départementales de la Manche

Le centenaire de la Grande Guerre déjà en marche

L'exposition « 1913 : l'année d'avant. Le Gers, il y a cent ans » (archives départementales du Gers) reflète l'activité culturelle déjà amorcée au sein du réseau des Archives dans la perspective du centenaire de la première guerre mondiale : publications, expositions et expositions itinérantes (Nord, Bas-Rhin), exposition virtuelle (Meurthe-et-Moselle), ateliers pédagogiques (Pontivy), espaces spécifiques de site Internet avec ressources en ligne et espace pédagogique (Finistère, Loire). Parmi ces actions, certaines ont été labellisées par la mission du Centenaire. D'autres services préparent activement la commémoration, comme la Marne ou la ville de Douai.

Exposition « Vivre en temps de guerre, L'Aude de 1914 à 1918 », archives départementales de l'Aude

« Urban-hist » à Toulouse s'offre l'application mobile pour ses dix ans

Conçu en 2003 par les archives municipales de Toulouse qui continuent à le piloter, « Urban-hist » est un site Internet riche de 30 800 photos, 300 opérations archéologiques, 30 000 fiches d'inventaires et 2 cadastres anciens digitalisés. Les fonds d'archives, de l'archéologie et de l'inventaire ont été recoupés, donnant lieu à un véritable « système d'information géographique » sur l'histoire de la ville.

C'est aussi un outil de travail et de gestion pour les services qui peuvent aborder les données. Depuis 2013, le site est accessible sur smartphones et tablettes : la géolocalisation permet au visiteur de découvrir plus de 300 édifices et une trentaine d'étapes culturelles, notamment à travers des photographies anciennes. Office de tourisme et guides proposent de télécharger l'application par un QR code.

Les autres activités culturelles

Les activités proposées, d'une extrême variété, drainent un public toujours plus nombreux (+ 22 % dans le réseau territorial). Certaines sont devenues classiques comme les journées européennes du patrimoine, les conférences, les spectacles (lectures d'archives, concert, théâtre), les ateliers ou les projections de films. D'autres se développent, avec une grande imagination, aidées de partenaires institutionnels ou privés : nombreux parcours de découverte (visites en bateau à Martigues) et jeux (« l'archi-quizz » à Argenteuil ; des puzzles et jeux dans le Morbihan et à Brest). Ont aussi été mis en place des ateliers spécifiques sur la recherche en ligne (Landes, Vaucluse), un atelier participatif d'identification de photos (Marmande) et le concept original de « l'atelier de l'histoire » (Hérault) qui a accueilli 56 000 visiteurs.

Les services s'inscrivent dans des événements nationaux comme les Fêtes de la science et de la musique, les Rendez-vous aux jardins, la Nuit des musées, les Journées de la femme (Paris) et de l'archéologie (Essonne), et même la Fête des voisins (Ardennes), mais aussi dans des événements plus locaux comme les festivals (Loiret, Saint-Malo) ou les salons. Les médias écrits et audiovisuels constituent un outil essentiel pour relayer l'information, même s'il reste difficile de capter leur attention. Des collaborations régulières existent cependant : émission radiophonique mensuelle (Orne), publication du document du mois (Cantal).

Les activités à destination du public du champ social, mieux cernées grâce à la nouvelle grille d'enquête, sont elles aussi diversifiées : actions dans les maisons de retraite (« Un IPAD pour mon EHPAD », Bas-Rhin), partenariats avec des associations (« L'école de la deuxième chance » Nord), visite en langue des signes (Ain, Bouches-du-Rhône, Hérault, Loire-Atlantique), accueil de détenus (Meurthe-et-Moselle, Hauts-de-Seine), adaptation du site Internet (Seine-et-Marne).

« Cercle ! Spectacle » organisé par les archives municipales de Lyon

« Voï cécifoot : une manifestation singulière autour du football pour les non-voyants », archives des Bouches-du-Rhône

Autour de l'acquisition d'un reportage photographique sur la vie de joueurs de football non-voyants, une rencontre artistique et sportive a été proposée par les archives départementales des Bouches-du-Rhône : ateliers de sensibilisation au handicap sensoriel avec visites – les yeux bandés – des archives et de l'exposition photographique, débat, et surtout découverte du cécifoot. Pour l'occasion, le parvis des archives a été doté d'un terrain de football. 200 scolaires et 150 individuels environ ont participé à l'événement qu'a honoré de sa présence la ministre déléguée aux personnes handicapées. L'opération, menée en partenariat avec une association de cécifoot et des volontaires du service civique, a été vécue comme une expérience à réutiliser, un tremplin pour d'autres projets.

Les activités scientifiques et de recherche

Pour la troisième année, les Archives de France étaient présentes aux Rendez-vous de l'Histoire à Blois (10-13 octobre) sur le thème « La guerre » ; cette manifestation est une occasion privilégiée de mettre en valeur le réseau (publications, conférences, ateliers, projection de films).

Les services d'Archives sont largement insérés dans le monde universitaire : cours, jurys, groupes de recherche, mais aussi projets d'excellence comme les Labex et Equipex (Archives nationales, Yvelines). Ils sont aussi traditionnellement impliqués dans les associations : Amis des Archives, sociétés savantes, associations généalogiques. La participation à des colloques et journées d'études – de dimension locale, nationale ou internationale – élargit les échanges professionnels et positionne les archivistes comme des acteurs scientifiques.

Politique éditoriale

Activité importante des services d'Archives, la politique éditoriale a, en 2013, témoigné d'un fort dynamisme. 275 publications ont été recensées dans le réseau : 127 sont issues de 79 services d'Archives municipales et 148 proviennent de 60 services d'Archives départementales.

Traditionnel, le support papier demeure majoritaire : 263 ouvrages (92 % du total) ont été diffusés ainsi. Seules 12 publications ne sont disponibles que sous format électronique : productions audiovisuelles ou dossiers pédagogiques, elles sont accessibles gratuitement sur les sites Internet des Archives. Par ailleurs, 80 ouvrages papier ont été déclinés sous format numérique (soit 29 % de l'ensemble). Ces déclinaisons modifient la répartition typologique habituelle ; revues/périodiques, dossiers pédagogiques, brochures historiques ou scientifiques et instruments de recherche sont les genres les plus proposés, loin devant les livrets et catalogues d'exposition, apanage habituel des publications papier.

Les catalogues sont encore peu représentés parmi les ressources virtuelles : 8 ont été publiés en 2013, dont celui des archives municipales de Bois-Colombes, *Les Bois-Colombiens face aux bombardements de la guerre 1939-1945*. Ils gardent toutefois une position privilégiée dans l'offre éditoriale des Archives : 68 ont paru en 2013 (25 % de la production totale). Comme les beaux livres, les brochures scientifiques ou les revues, ils abordent des sujets variés. L'histoire nationale et locale s'y détache (29 %), suivie (24 %) par le thème des Archives (tel l'ouvrage de l'Aube *Les Archives à cœur ouvert* ou le livre des archives municipales *C'était Hyères*). Vient ensuite l'environnement (23 %) à l'image du catalogue de l'Ariège, *L'homme et l'animal sauvage*. Quelques rares instruments de recherche se glissent dans cette production ; agrémentés de nombreuses illustrations, ils portent sur des fonds récemment entrés et classés, comme *L'itinéraire professionnel de Laurent Chappis, architecte et urbaniste de la montagne (1946-2013)* élaboré par la Savoie.

L'externalisation reste une option peu explorée par les services d'Archives. La coédition ou le recours à un prestataire concerne seulement 15 % des publications, soit 19 ouvrages en Archives départementales et 23 en Archives municipales.

Les Archives notariales, manuel pratique et juridique

Publié par les Archives de France, les *Archives notariales* sont un outil indispensable pour la compréhension de ces sources. Élaboré par la commission des archives notariales du Conseil supérieur des Archives, le Manuel fait dialoguer notaires, archivistes et chercheurs. Une première partie retrace l'histoire de l'institution depuis ses origines, quelques figures biographiques en illustrant l'évolution. L'examen de la réglementation et du droit de ces archives ainsi que leur diplomatique forment la seconde partie de l'ouvrage. Les lois de 1928, 1979 et 2008 y sont analysées aux côtés des différentes typologies intellectuelles et matérielles des documents. L'archivistique notariale est ensuite étudiée, depuis la collecte des fonds jusqu'à leur classement, à travers l'exemple d'instruments de recherche réalisés en Archives départementales et au Minutier Central. Enfin, la dernière partie évoque les recherches historiques et scientifiques fondées sur ces archives. Une chronologie et une bibliographie sont proposées en fin d'ouvrage.

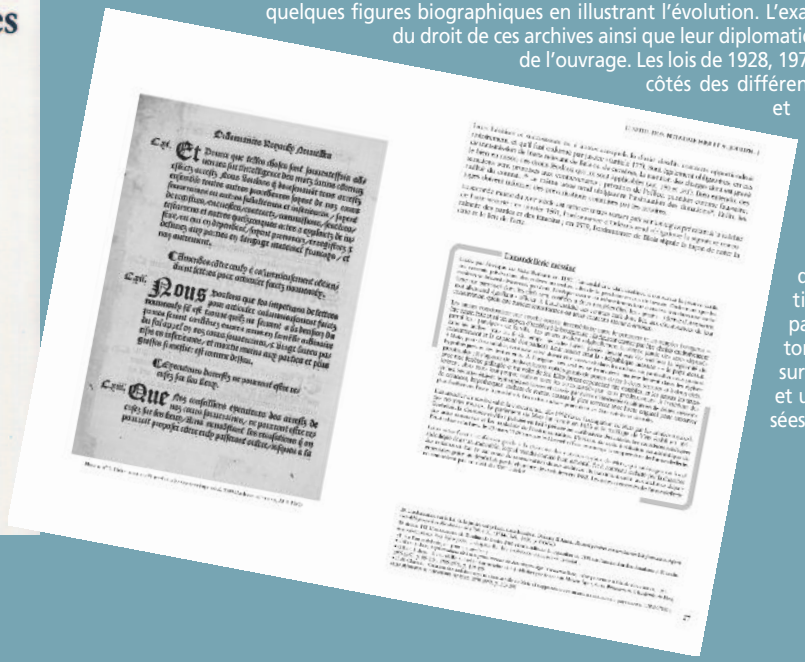

Les archives en 3 D à Boulogne-sur-Mer

Publié pour l'exposition des archives municipales de Boulogne-sur-Mer, le catalogue *Boulogne en 3D* propose quarante photographies de la ville et de son patrimoine entre 1890 et 1930. Extraites des 225 vues stéréoscopiques conservées par les archives, ces illustrations ont été converties en anaglyphes, que des lunettes jointes au catalogue permettent de voir en trois dimensions. La vision en relief restitue les détails de la vie quotidienne boulonnaise, difficilement repérables sans stéréoscope. Introduit par de judicieuses explications historiques et techniques, le parcours dans l'ancien Boulogne prend un charme particulier.

Le tourisme aux archives départementales des Alpes-Maritimes

Fidèles à leur ambitieuse politique éditoriale, les archives départementales des Alpes-Maritimes ont publié en 2013 un nouvel ouvrage dédié au tourisme, dans le prolongement de leur exposition. *Trois siècles de tourisme dans les Alpes-Maritimes* retrace l'histoire de cette pratique, née du Grand Tour au XVIIIe siècle. Affiches, aquarelles, extraits de journaux de voyage, gravures, plans d'architecture, photographies, prospectus, programmes, cartes, coupures de presse et objets en trois dimensions (table, éventails) en scandent les évolutions. Apparaissent ainsi, sur les bords de la Riviera, les élites aristocratiques en route vers l'Italie, les malades en quête de séjours ensoleillés, d'illustres hivernants issus des familles royales européennes, les premières colonies de petits citadins, les amateurs de sports d'hiver, la foule des estivants et les nombreuses manifestations touristiques actuelles. Mis en valeur par la finesse des reproductions et la qualité des textes, le sujet invite à la découverte du département.

La Traversée de la Manche par les archives départementales de Seine-Maritime

Dans le cadre du projet européen « Arch'Expo », l'*East Sussex Record Office* et les archives départementales de Seine-Maritime ont organisé une double exposition, à Hastings et à Rouen, sur leur histoire millénaire commune. Un unique catalogue synthétise les éléments présentés sur les deux sites : *Traverser la Manche, 1 000 ans de relations anglo-normandes* / The French connection. Aquarelle, épée, extraits de presse, monnaie, diplôme royal, carte postale, affiche, sceaux, lithographie, chartes, gravure, dessins, enluminures, registres paroissiaux, photographies, plans, assiette, sacramentaire et autres objets témoignent de leurs nombreux liens. Ceux-ci touchent autant au commerce, à l'industrie, à l'économie et au tourisme qu'à la culture. Disponible sur le site Internet des deux institutions, cet ouvrage bilingue offre une vision renouvelée de l'histoire de ces territoires.

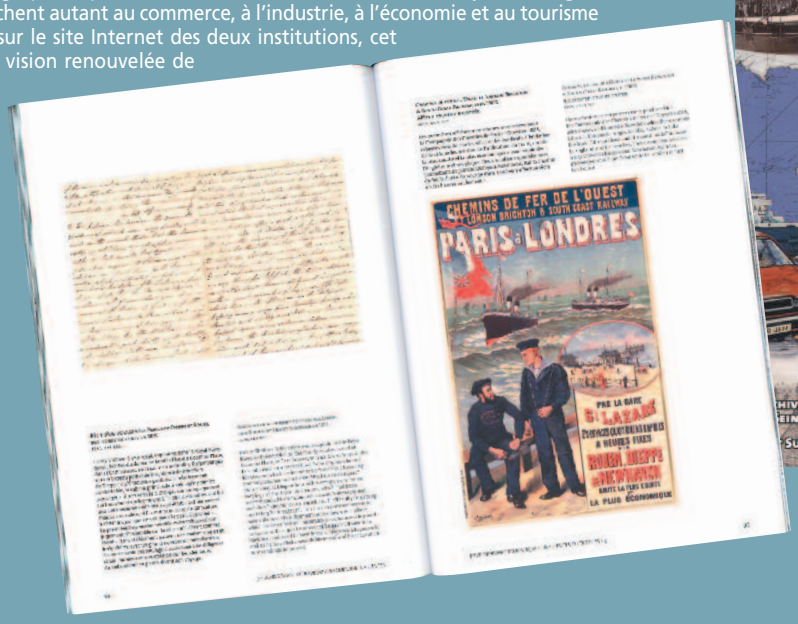

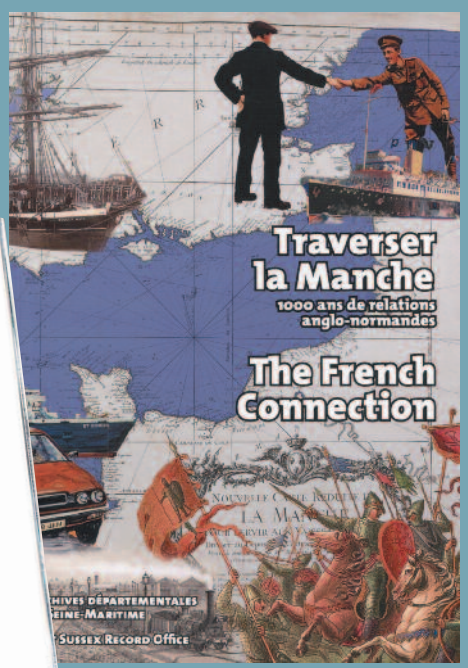

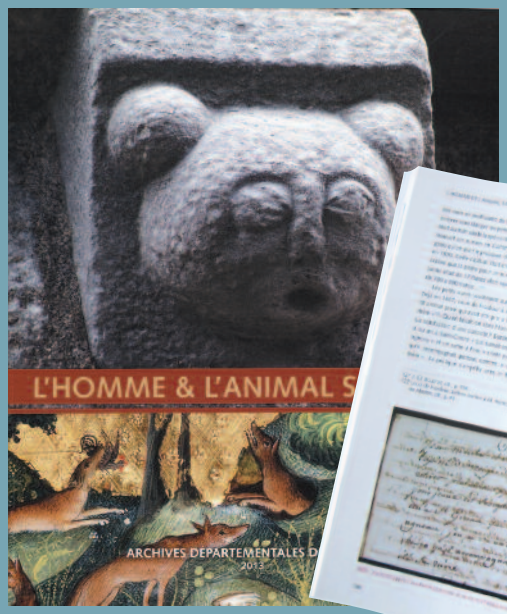

L'homme et l'animal sauvage dans les Pyrénées ariégeoises

Précédant une exposition qui s'est tenue en 2014 aux archives départementales, l'ouvrage *L'homme et l'animal sauvage dans les Pyrénées ariégeoises* restitue les relations entre les Ariégeois et les animaux sauvages peuplant leur environnement tels, le loup, le renard, le sanglier, l'isard, l'aigle ou l'ours. Après un rappel de l'omniprésence animale lors de la Préhistoire, la première partie de l'ouvrage expose l'évolution du regard humain sur l'animal sauvage, depuis la philosophie antique jusqu'à la récente protection des espèces menacées. Les activités de chasse et de pêche forment la seconde partie du livre, illustrée par des enluminures du *Livre de la chasse* de Gaston Fébus, des sceaux médiévaux, des extraits de dénombrement, des suppliques issues du monde paysan, des fresques de demeures ariégeoises ou des photographies de retour de battues. La troisième partie propose une plongée dans l'imaginaire des animaux sauvages, reposant autant sur l'héraldique locale que sur les bestiaires en pierre conservés dans le département. Largement évoqué dans les récits et les légendes ariégeois, l'ours, « seigneur des Pyrénées », occupe la dernière partie de la publication. Une riche bibliographie clôt ce beau livre, fruit de la remarquable érudition de Claudine Pailhès et de son équipe qui embrasse tout le patrimoine de l'Ariège.

Le cardinal de Rohan et les tapisseries des Rohan-Soubise

Publié par les Archives nationales, le catalogue *Le cardinal Armand Gaston de Rohan (1674-1749), un amateur d'art du Grand Siècle aux Lumières* prolonge l'exposition consacrée aux tapisseries de la suite de l'Histoire d'Achille, dont trois sont conservées par les Archives nationales. Il se présente en deux parties. La première s'attache à la figure du cardinal, dont la vie n'avait jusque-là jamais été étudiée. Prince-évêque de Strasbourg en 1704, cardinal en 1712 et grand aumônier de France en 1713, la « belle éminence » offre d'intéressants axes d'études, de ses activités pastorales à son goût des lettres en passant par un mécénat artistique assumé. Après l'étude biographique, le catalogue propose une analyse détaillée des grands décors de tapisserie des Rohan-Soubise élaborés dans la première moitié du XVIIIe siècle. Elle se fonde sur les inventaires après décès de plusieurs membres de la famille ainsi que sur les tapisseries aujourd'hui conservées du cardinal de Rohan. Des notices détaillées enrichissent agréablement cette seconde partie.

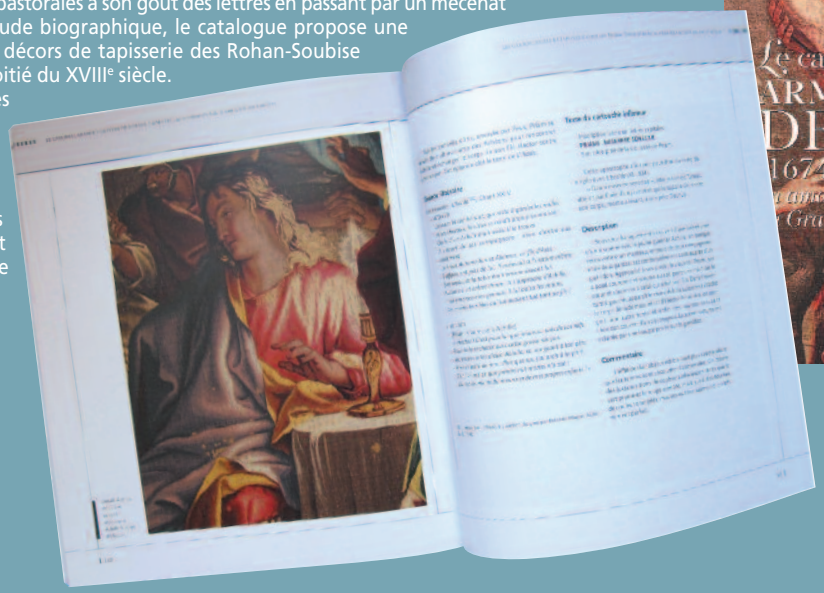

Offre pédagogique

Atelier de sigillographie, archives municipales de Rennes

L'accueil des scolaires fait l'objet de soins particuliers de la part des professeurs-relais mis à disposition par l'Éducation nationale et des agents des services d'Archives. Les nombreuses formations dispensées par les Archives, sont un appui à ce dispositif. Toujours attractive, l'offre a permis en 2013 de recevoir 217 000 scolaires en Archives territoriales (+ 5 %) et 10 600 aux Archives nationales. Comme pour les adultes, elle se diversifie et accentue l'aspect ludique en recourant à des partenaires extérieurs : rallyes (Sens, Forbach, Choisy-le-Roi), « matchs d'improvisation » par une compagnie théâtrale (Rennes), spectacle dansé (Saône-et-Loire), chasse au trésor (Lozère), mais aussi travail sur l'écriture (Seine-Maritime, Bordeaux) et classes Patrimoine (Somme), sans oublier les ateliers classiques – sur catalogue ou sur mesure, aux archives ou dans les établissements. Les activités qui se déroulent directement dans les établissements, complétées par l'emprunt d'expositions itinérantes et de mallettes, permettent de pallier les difficultés de déplacement. Deux départements ont conservé un archivobus (Bouches-du-Rhône, Seine-et-Marne).

La production numérique continue sa progression, que ce soit sous forme de dossiers pédagogiques (Charente-Maritime, Manche), d'expositions (Gironde), d'adaptation de l'offre aux tablettes Ipad (Corrèze) ou de contribution à des sites et portails de partenaires (Meurthe-et-Moselle, Pyrénées-Atlantiques).

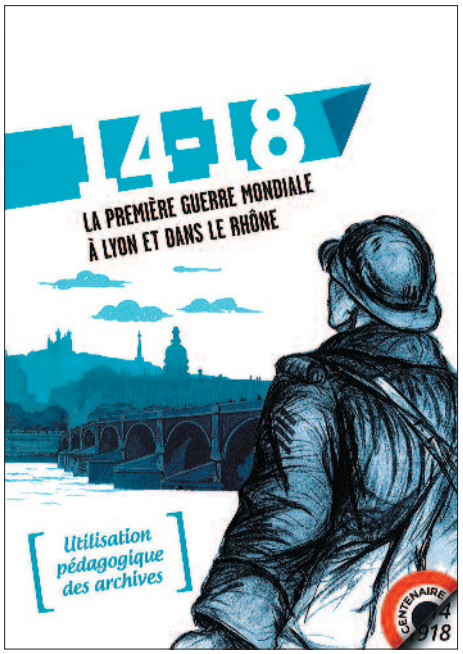

Dépliants des services éducatifs des archives municipales de Dijon et de Lyon

« Parcours de découvertes urbaines » pour les collégiens de Seine-Saint-Denis

Dans le cadre du « Projet éducatif départemental », les archives départementales de Seine-Saint-Denis ont proposé, avec la direction de la Culture, l'opération « Parcours de découvertes urbaines » destinée aux collégiens. Le parcours se déroule en trois demi-journées : promenade dans le quartier du collège par un professionnel de l'architecture ou un médiateur, travail sur documents aux Archives communales ou départementales, visite d'un établissement culturel ou patrimonial. Pour la phase expérimentale 2012-2013, douze parcours personnalisés ont été élaborés autour de trois axes : histoire, territoires et migrations, tels « Le Pré-Saint-Gervais aux marges de Paris ». Le budget de 80 000 euros inclut un prestataire gérant la logistique.

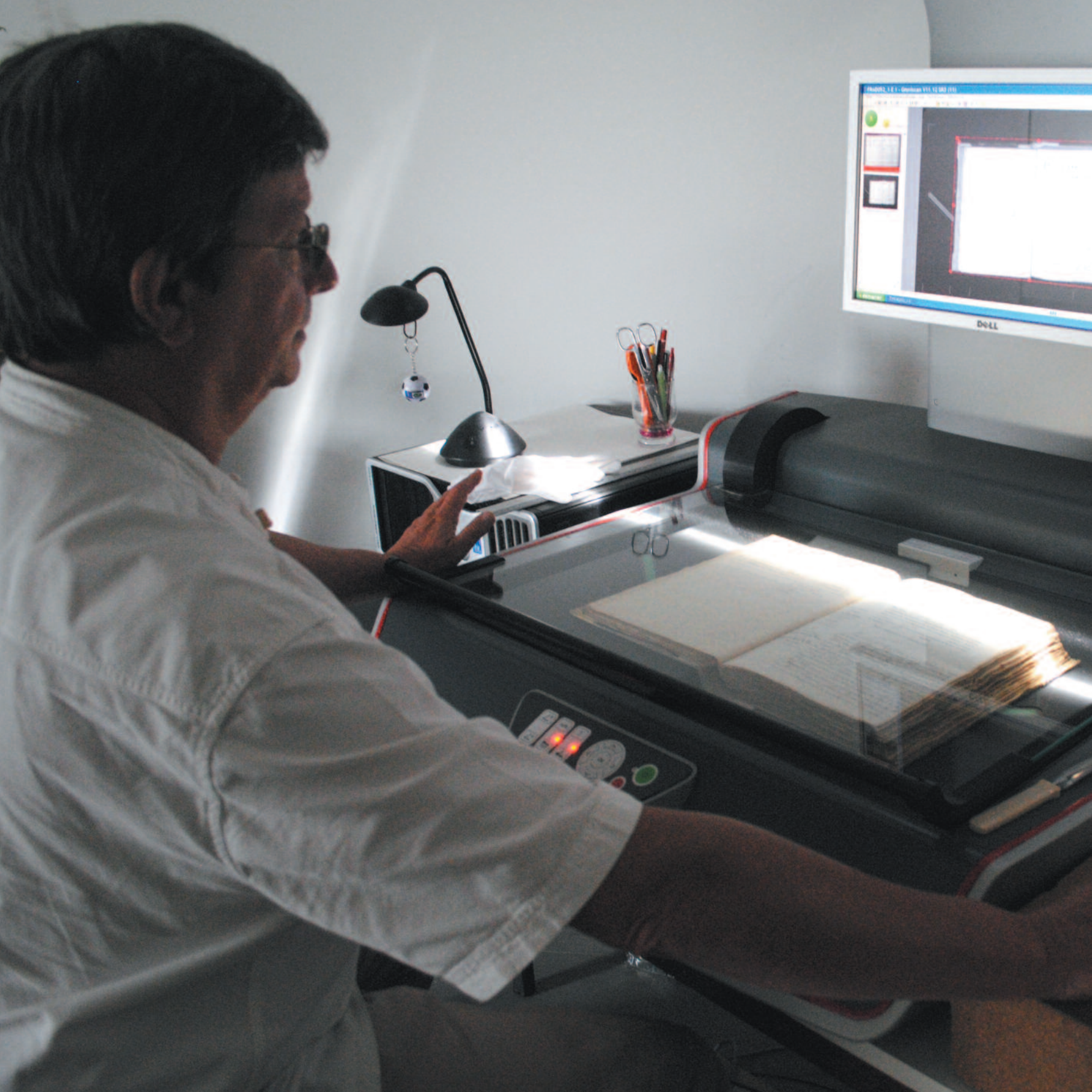

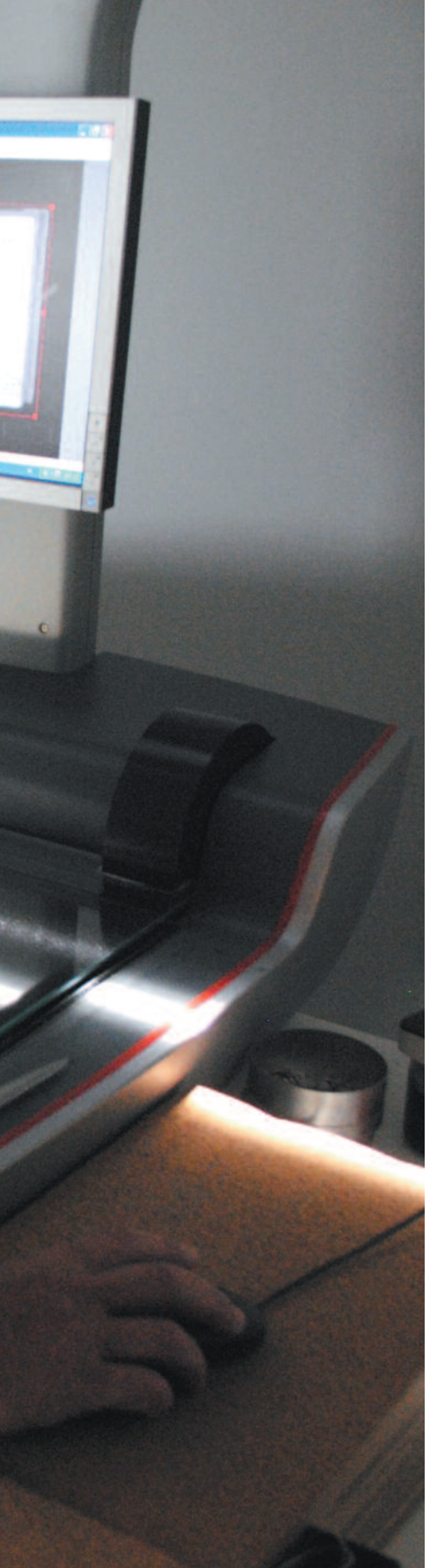

PARTIE 5

Numérisation et mise en ligne

Informatisation des services d'archives

L'informatisation des Archives départementales a connu quelques changements en 2013. Alors que la couverture de toutes les fonctions métier continue à progresser de façon décisive, certains services font le choix d'une réinformatisation globale de leurs modules de gestion (récolement, entrées, salle de lecture, classement) : tel a été le cas du Puy-de-Dôme, de la Manche et des Bouches-du-Rhône (en cours). Plusieurs sites Internet ont été créés, grâce à l'achat de logiciels de diffusion des ressources numériques (Aude, Aveyron, Val-d'Oise).

Outils utilisés en 2013 dans les Archives départementales pour la publication sur Internet des instruments de recherche électroniques

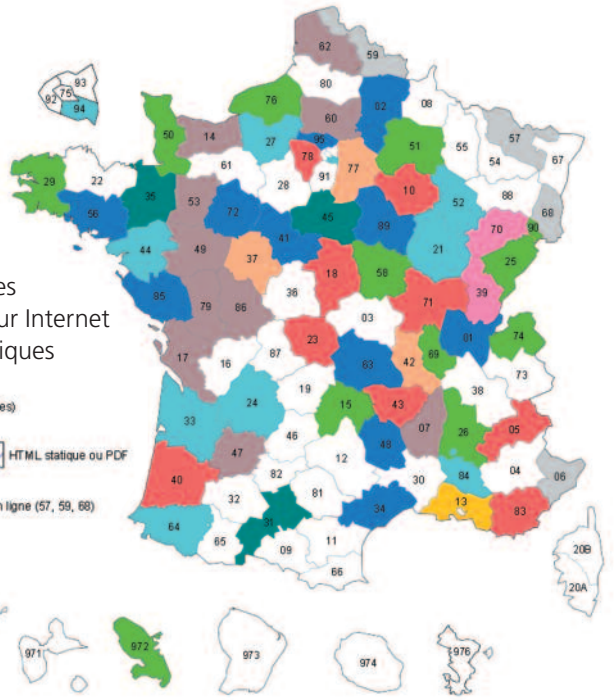

Dispositif de numérisation aux archives départementales de la Haute-Marne

Progiciels utilisés en 2013 par les Archives départementales pour la production d'instruments de recherche électronique

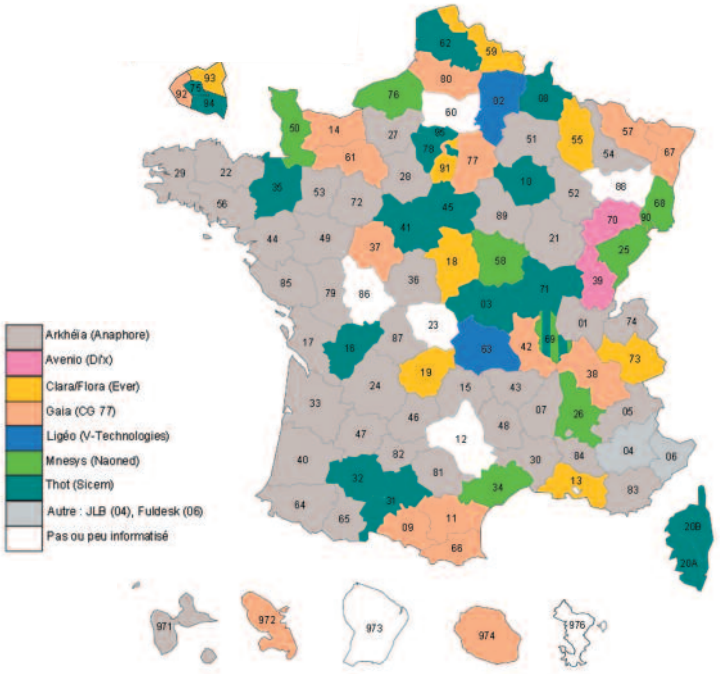

Répartition des principaux logiciels métier dans les Archives municipales en 2013 (pour 446 réponses)

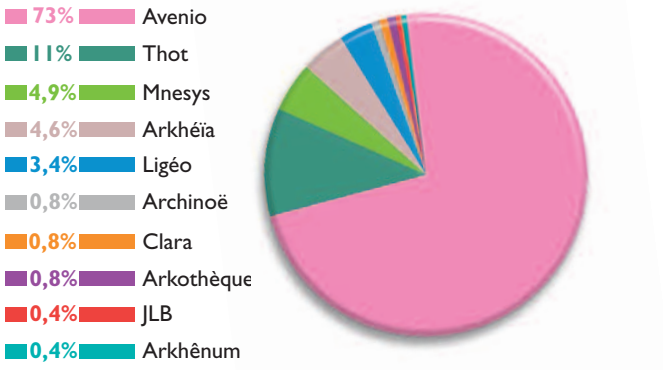

Si l'informatisation des Archives municipales est plus aléatoire, elle progresse néanmoins. 258 services citent l'utilisation d'un logiciel spécialisé pour au moins une des fonctions métier. La gestion des entrées, celles des prêts et de la description archivistique sont les mieux informatisées. Tableurs et bases de données restent très présents, notamment pour le récolement. Avenio est de loin le logiciel le plus utilisé, mais d'autres apparaissent, comme Mnesys ou Ligéo. La diffusion des fonds numérisés s'accentue, avec la création de 14 portails documentaires.

Dans les 18 services d'Archives régionales se déclarant informatisés, la couverture de la gestion du récolement, des entrées, de la salle de lecture et de la description archivistique s'améliore. Les outils de mise en ligne, moins prioritaires, sont moins répandus (6 services). Parmi les logiciels utilisés, on trouve Avenio (5), Thot (3), ainsi que des bases de données Access, Excel ou Cindoc (5).

Politique de microfilmage et de numérisation

Moyens alloués à la numérisation en 2013

Budget des collectivités

Les efforts des Archives départementales en faveur de la politique de numérisation restent considérables en 2013. Les investissements se montent en effet à près de 3,6 M€, à la hauteur de ceux de 2012 (3,4 M€). Un service d'Archives départementales consacre en moyenne 40 000 € à la numérisation, soit une part importante de son budget global. 13 services n'ont rien alloué, tandis que 11 ont dépensé plus de 100 000 €.

134 services d'Archives municipales ont affecté en 2013 une part de leur budget à la numérisation (107 services en 2012). Les dépenses s'élèvent en moyenne à 6 500 €, comme en 2012. 17 services consacrent plus de 10 000 € à des projets ambitieux : ce sont de grandes villes ou des agglomérations, telles que Metz ou Lyon (plus de 50 000 €), Saint-Étienne, Grenoble ou Antibes.

Financement de l'État

En 2013, le ministère de la Culture et de la Communication a fortement soutenu l'activité de numérisation du réseau des Archives. Le plan national de numérisation, piloté par le DREST (département de la recherche, de l'enseignement supérieur et de la technologie), a accordé 719 200 € de subventions. On note une augmentation significative du nombre de projets retenus ainsi que le doublement des dossiers présentés par les Archives municipales. Le nombre de projets subventionnés a cru de 80 %, et l'aide dont le réseau a pu bénéficier, de 34 %.

L'approche de la commémoration de la première guerre mondiale explique l'intensité des dispositifs d'aide financière de l'État aux actions portant sur les sources de 1914-1918 (58 % des subventions du DREST). Un plan exceptionnel pour la numérisation des registres matricules des Archives départementales, porté par les Archives de France, a apporté un financement complémentaire pour 23 projets à hauteur de 291 950 €.

En prenant en compte les subventions des DRAC, le financement par l'État des opérations de numérisation du réseau des Archives peut donc être évalué à 1 096 250 € en 2013, contre 649 000 € en 2012.

Activité de numérisation

En 2013, les opérations de numérisation ont été majoritairement consacrées à la préparation de la commémoration de la première guerre mondiale. Le projet de numériser et de mettre en ligne l'intégralité des registres matricules des soldats de la Grande Guerre a mobilisé avec succès le réseau des Archives départementales. Archives départementales et communales se sont aussi attachées à valoriser d'autres sources : archives des anciens combattants, documents privés et fonds iconographiques, en lien ou non avec l'opération de la Grande collecte.

Les communes se sont également concentrées sur les cartes et plans, la presse locale et les registres de délibérations. Lorsqu'ils ne se consacraient pas exclusivement aux matricules, les départements ont fait porter leurs efforts sur les sources notariales, les hypothèques et le cadastre. On note également plusieurs projets liés aux archives anciennes (cartulaires et sceaux dans le Jura et l'Oise) et modernes (compoix dans l'Hérault).

Outils utilisés en 2013 en Archives départementales pour la consultation sur Internet des fonds numérisés

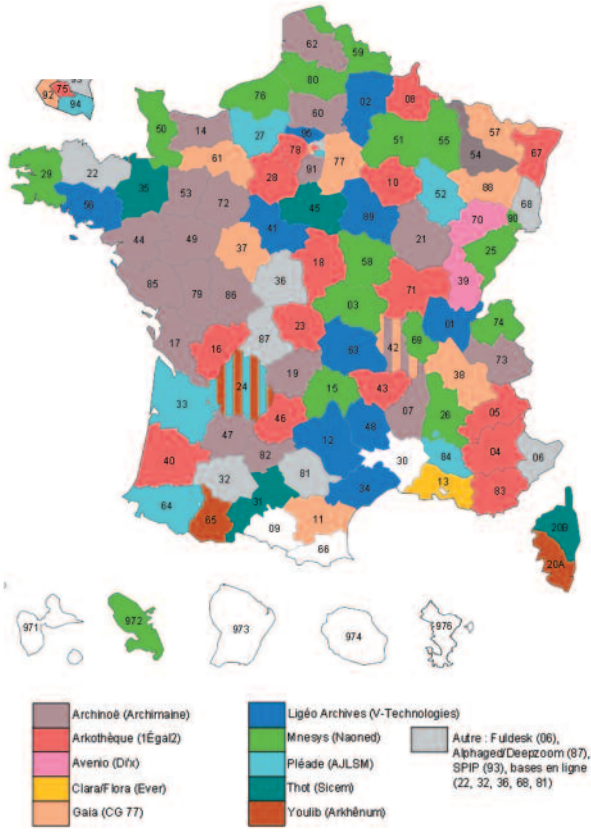

L'action du Centre national du microfilm et de la numérisation

Depuis 1973, sont déposés au Centre national du microfilm et de numérisation d'Espeyran les masters de microfilms réalisés par les SCN des Archives nationales et les services départementaux d'Archives. Entre 1973 et 2012, 5 230 000 mètres de microfilms sont ainsi entrés au CNMN (2 000 000 par les SCN et 3 230 000 par les Archives départementales).

En novembre 2012, un marché pluri-annuel de trois ans a été lancé pour compléter cette opération de dépôt et aider le CNMN à remplir sa nouvelle mission de conservation sécurisée d'images numériques. Le financement de ce marché a été entièrement pris en charge par le Service interministériel des Archives de France.

À la suite de ce marché, dix-huit services départementaux d'Archives ont déposé leurs masters en 2013, et vingt-huit autres ont prévu de le faire en 2014. 1 285 974 mètres ont été ainsi collectés, et 1 746 018 sont attendus en 2014. À leur arrivée, les dépôts sont contrôlés et conditionnés en galettes de 200 mètres avant de rejoindre les magasins du Centre.

www.archives49.fr

www.archivesnationales.culture.gouv.fr/anom/fr/

www.archives.var.fr

mnesys-archives.quimper.fr

Sites Internet et diffusion des sources numérisées

Les archives soutiennent désormais très haut leur e-reputation. L'année 2013 a été, une fois encore, riche : dix nouvelles villes ont mis en ligne des archives numérisées (Annonay, Carmaux, Château-Gontier, Gennevilliers, Haguenau, La Rochelle, Lourdes, Quimper et Voreppe) et trois nouveaux départements ont inauguré leur site Internet (Aude, Aveyron, Loiret). À ces chiffres, il convient d'ajouter la refonte complète du site des Archives nationales et des Archives nationales d'outre-mer, de quatre sites départementaux (Côte-d'Or, Eure-et-Loir, Maine-et-Loire, Var) et les versions mobiles du site des archives départementales du Var et de l'application « Urban-hist » des archives municipales de Toulouse. Les Archives régionales sont encore très peu présentes en ligne : l'Alsace, le Nord-Pas-de-Calais, les Pays-de-la-Loire et Rhône-Alpes ont une rubrique au sein du site du conseil général, mais seules deux d'entre elles ont des inventaires en ligne.

21 services d'Archives départementales déclarent plusieurs adresses Internet : ceci correspond parfois à de vrais sites thématiques (phonothèque des Hautes-Alpes, portail bilingue Archexpo créé par la Seine-Maritime en partenariat avec les archives de l'East Sussex, site le « roman des Morand », partenariat entre la ville de Lyon et l'École normale supérieure), parfois à des alias, mais le plus souvent à des applications différentes pour la simple consultation des archives numérisées.

oralite.cg05.fr

L'exploitation des données statistiques envoyées par les services montre que les tendances observées dans les années précédentes ne bougent guère – compte tenu du fait que les données sont souvent incomplètes. Le niveau de fréquentation des sites s'établit ainsi : environ 10,5 millions de visiteurs uniques (données pour 74 sites) ont effectué environ 50 millions de visites (données pour 89 sites) et consulté plus de 2,1 milliards de pages (données pour 90 sites). Lorsque des hausses de fréquentation sont constatées par les services, elles sont toujours dues à la mise en ligne de nouvelles ressources numérisées (fonds numérisés, expositions virtuelles ou dossiers documentaires), mais aussi à la mise en place de nouveaux outils facilitant la consultation : moteur de recherche, océrisation des documents (notamment de la presse locale), indexation collaborative. Et pourtant, certains services ont signalé des problèmes techniques que l'on pourrait qualifier de crise de croissance : saturation ou panne de serveurs, incompatibilités entre logiciels ont empêché de publier davantage de ressources en ligne. L'année 2014 promet d'être riche puisque le Gard et la Guadeloupe, ainsi que Bordeaux annoncent leur arrivée sur la toile, et que de nombreux départements et villes (archives départementales de l'Ille-et-Vilaine, de la Loire-Atlantique, de la Haute-Marne, de la Meurthe-et-Moselle, du Bas-Rhin et de la Somme, archives municipales de Saint-Étienne, Saint-Ouen, Strasbourg et Versailles) ont consacré une partie de leurs travaux en 2013 à la préparation de refontes de leurs sites. Les commémorations 14-18 seront également l'occasion de nombreuses initiatives numériques, inaugurées par la mise en ligne, en décembre 2013, de l'espace ressource des archives départementales de l'Essonne.

Centre des archives historiques de la Nièvre

PARTIE 6

Bâtiments d'archives et conservation préventive

La politique d'investissement pour les bâtiments d'archives

En juin 2013 est paru l'ouvrage élaboré par les Archives de France *Les archives dans la cité. Architecture d'archives 2004-2012*. Témoignage du dynamisme architectural des Archives, cette publication présente trente-deux bâtiments d'Archives départementales, dix d'Archives municipales et les deux bâtiments des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine et à Fontainebleau.

Les Archives de France soutiennent ces projets, tant sur le plan financier avec l'octroi de subventions, que sur le plan technique par l'attribution d'un visa garant du respect des préconisations en matière de conservation.

Bâtiment des archives départementales de la Nièvre

Archives départementales du Gard à Nîmes

Abritées dans un ancien séminaire depuis 1911, les archives du Gard ne répondaient plus aux normes de conservation actuelles. Aussi la construction d'un nouveau bâtiment, d'une capacité de conservation de 43 kml, était-elle nécessaire. Associé à l'atelier des Mathurins, l'architecte Jean-Pierre Duval a créé un bâtiment serein, dans lequel le bloc compact des trente-trois magasins, rythmés par des percements discrets, se juxtapose aux généreux espaces de travail et d'accueil du public. Ceux-ci comprennent un auditorium pour 150 personnes, une salle de service éducatif de 100 m² et une salle de lecture transparente de 70 places. Le 1 % culturel de l'artiste Marcel Robelin est constitué de larges feuilles de métal pliées évoquant les reliures des livres et les cotations des boîtes d'archives. Le souvenir de l'ancien séminaire demeure grâce aux trois cloches placées sous une dalle vitrée dans la cour d'entrée.

Annexe des archives départementales de la Marne à Reims

Dès 2007, le département de la Marne a décidé la construction d'une nouvelle annexe d'une capacité de 18 kml à Reims. Conçu par l'équipe d'architectes Hamonic et Masson, qui avait déjà réalisé un bâtiment transitoire pour les Archives nationales à Fontainebleau, il se compose de deux parties. Au rez-de-chaussée, la première s'ordonne autour d'un patio et accueille les espaces de travail et les locaux ouverts au public : une salle de lecture pour 33 personnes et une salle polyvalente de 148 m² pour les expositions et les conférences. La seconde est un bâtiment (R + 3) compact et isolé qui comprend les magasins, les salles de tri et les locaux techniques. L'intervention d'assistants à la maîtrise d'ouvrage pour les installations climatiques est à signaler. Ce bâtiment s'est vu accorder le label « Reims Métropole durable » qui récompense la prise en compte des notions écologiques et de développement durable.

Archives départementales de la Nièvre et le fonds historique de la ville de Nevers

Datant de 1927, devenu obsolète et saturé, le bâtiment des archives de la Nièvre a été réhabilité et agrandi. L'architecte Patrick Mauger a pour cela juxtaposé deux ailes de chaque côté du bâtiment existant. L'extension sur rue se compose, au rez-de-chaussée, d'une salle d'exposition et d'une salle de conférence dans le prolongement l'une de l'autre, et, au premier étage, d'une salle de lecture de 70 places. L'extension en arrière de l'édifice abrite les espaces de conservation. Sa façade est constituée d'un complexe de double peau en briques isothermes assurant l'inertie thermique et hydrométrique. Isolée et presque opaque, sa face extérieure est faite de panneaux de béton aux couleurs de la pierre de Bourgogne. D'une capacité de 31 kml, les magasins conservent à la fois les archives du département et les fonds historiques de la ville de Nevers, rare option de mutualisation.

Le 1 % culturel est intégré au pignon de la façade en verre sérigraphié aux reflets aléatoires. Le graphisme très contemporain de Claire Maugeais évoque un modèle informatique miniature.

Bâtiments d'Archives départementales
achevés ou en projet en 2013

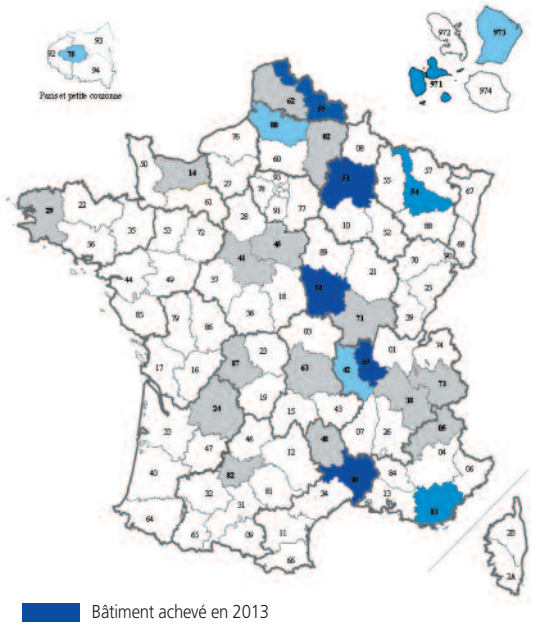

Les Archives départementales

Près du tiers des services affichent un taux de saturation supérieur ou égal à 90 %. La moitié se situe dans une fourchette, déjà haute, comprise entre 70 et 90 %, et un cinquième seulement a un taux inférieur ou égal à 70 %. La surface moyenne d'un service d'Archives départementales est de plus de 8 000 m², dont les trois quarts sont dédiés aux magasins. Ce chiffre souligne le défi architectural et technique à réaliser pour la conception d'un bâtiment consacré en grande partie à la conservation.

Ce défi a été relevé avec brio en 2013 avec l'achèvement de bâtiments neufs de grande envergure, tels les magasins des archives départementales du Nord et l'édifice des archives départementales du Rhône. La construction de l'annexe des archives départementales de la Marne à Reims et la réhabilitation d'un bâtiment de 1927 pour la Nièvre complètent l'éventail de ces belles réalisations.

En chantier cette année, on remarque, dans trois styles bien différents, la réhabilitation d'une ancienne école normale en Meurthe-et-Moselle, la mutualisation des archives départementales du Var avec un conservatoire de musique et une médiathèque, et l'extension en plusieurs phases des archives de la Guadeloupe.

À Strasbourg, le déménagement des 30 kml de rayonnages, commencé en juillet 2012, a été programmé jusqu'en janvier 2013 soit une durée de sept mois. Des archives conservées sur quatre sites différents doivent converger vers ce nouvel édifice d'une capacité de 60 kml.

Les Archives municipales

Quelques chiffres permettent de définir ces services. Leur surface moyenne dépasse les 500 m², les magasins en occupent 330 (environ 65 %) et leur capacité moyenne de conservation est de 2 kml, pour un métrage occupé de 1,5 kml.

L'année 2013 a vu le début, la poursuite et l'achèvement de plusieurs chantiers. Les archives municipales de Bordeaux (Gironde) ont lancé les travaux de réhabilitation et d'extension d'une vaste halle aux farines du Second Empire. Conçu par les architectes belges Robbrecht et Daem, le bâtiment accueillera 18 kml de documents. La réhabilitation d'un autre entrepôt, dit « aux sucres », s'est continuée à Dunkerque (Nord) : il abritera un centre de la mémoire urbaine où se déploieront 12 kml d'archives municipales et communautaires. À Riom (Puy-de-Dôme), l'édifice dessiné par l'architecte Marcilon Thuilier, de Clermont-Ferrand, abritera les archives municipales dans des magasins d'une capacité de 2 kml. À Pontivy (Morbihan), les archives municipales et leur magasin de 200 m² sont désormais abrités dans une impressionnante médiathèque imaginée par le cabinet d'architectes Opus 5.

Le projet des architectes Robbercht et Daem pour les archives municipales de Bordeaux actuellement en travaux

Divers projets sont envisagés à Chartres (Eure-et-Loir), Montauban (Tarn-et-Garonne), Montpellier (Hérault), Pontarlier (Doubs), Rennes (Ille-et-Vilaine), Saint-Claude (Jura), Saint-Étienne (Loire), Sevran (Seine-Saint-Denis) et Wissembourg (Bas-Rhin).

Opération de reconditionnement aux archives départementales du Var

Conservation préventive

Conservation et transversalité des savoirs

En 2013, la Cité de l'architecture et du patrimoine a organisé les troisièmes journées d'étude de « L'actualité de la conservation » autour du thème « Le patrimoine, ça déménage »[1]. Deux interventions ont évoqué les Archives nationales et les intempéries survenues à Nancy, le 21 mai 2012, tandis qu'une table ronde a rassemblé la directrice des archives départementales du Nord et la chargée de conservation aux archives départementales de Saône-et-Loire.

Deux vademecum sont en cours de rédaction à la direction générale des Patrimoines. Le premier porte sur la conservation-restauration et le second, associant les Archives de France et le collège Archives de l'inspection des Patrimoines, sur la sûreté dans les bâtiments d'archives.

Chiffres et tendances

Sécurité et sûreté dans les services

La sécurité et la sûreté s'améliorent progressivement : le classement ETARE concerne 23 services d'Archives départementales (AD) et 14 services d'Archives municipales (AM), soit 6 % de l'ensemble. Les exercices réglementaires d'évacuation annuels sont en légère hausse. Ils ont concerné 53 % des AD (+ 3 %), 23 % des AM (+ 64 %) et 22 % des Archives régionales.

Si le nombre total de sinistres est en baisse, il augmente dans les seules Archives départementales.

	Archives départementales	Archives municipales	Archives régionales	TOTAL
2011	15	49	1	65
2012	23	41	3	67
2013	24	28	3	55

Nombre de sinistres dans les services d'Archives, 2011-2013

Les vols déclarés restent rares : seuls un service d'AD et un d'AM ont été touchés en 2013.

Les risques sanitaires

Les risques liés à la présence de poussière ou de contaminants biologiques ne doivent pas être sous-estimés. Due à des moisissures présentes dans les magasins, la contamination dans l'air est souvent faible même si on constate *de visu* des infestations. En revanche, lorsque des fonds moisis sont manipulés, le taux de moisissures peut augmenter de manière exponentielle, rendant une protection efficace nécessaire. Toutefois, les opérations de dépoussiérage ont diminué en 2013 : 29 % des AM et 69 % des AD ont mené un tel chantier (80 % en 2012).

Le patrimoine, un enjeu économique

Les opérations de restauration effectuées par des prestataires restent importantes et prouvent le poids économique des services d'Archives dans la conservation du patrimoine.

La conservation en chiffres

	Archives départementales	Archives municipales
Nombre d'ateliers de restauration	54	15
Désinfection (ml)	508	1 186
Reliures en interne (nombre)	1 992	387
Feuillets en interne (nombre)	1 992	5 021
Reliures en externe (nombre)	12 830	1 240
Feuillets en externe (nombre)	233 295	45 688
Budget conditionnement (€)	2 596 68 €	365 055 €
Budget restauration (€)	3 715 527 €	1 738 681 €

Les budgets de restauration ont diminué en 2013 alors qu'ils avaient augmenté de 7 % en 2012.

Restauration du terrier de Saint-Étienne-à-Arnes, archives départementales des Ardennes

1. Le programme détaillé est en ligne sur le site du ministère de la Culture :
http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Conservation-restauration/Actualite/3e-journees-professionnelles-de-la-conservation-restauration

MUCEM
Musée des civilisations
de l'Europe et de la Méditerranée

PARTIE 7

L'action internationale

Remise de la médaille de chevalier des Arts et des Lettres à Marco Carassi, président de l'association des archivistes italiens lors du séminaire des Archives de France, à Marseille

Coopération culturelle et formation

Distinctions honorifiques

Sur proposition du Service interministériel des Archives de France, en 2013, deux archivistes et deux historiens ayant contribué au rayonnement des Archives françaises (États-Unis, Italie, Lettonie, Sénégal) ont été faits chevaliers de l'ordre des Arts et des Lettres, à titre étranger.

Formations

La deuxième Conférence internationale supérieure des Archives (CISA) s'est tenue du 18 au 22 novembre 2013 à Paris. Organisée avec le département de la formation de la direction générale des Patrimoines, la maison des Cultures du monde et l'association des archivistes latino-américains, elle a été ouverte à l'Amérique latine et pris pour thème « Archives et mémoire, constitution, traitement et mise à disposition ». Cette conférence bilingue a réuni 28 participants sur 56 candidatures de 18 pays. Huit directeurs d'Archives nationales ont bénéficié d'un programme parallèle. Comme l'an passé, les participants ont plébiscité cette offre qui correspond aux enjeux contemporains de l'archivistique et leur permet de découvrir l'archivistique et le réseau des Archives en France.

Table ronde « Une vision européenne du patrimoine culturel » au musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée, durant le séminaire des Archives de France (novembre 2013). De gauche à droite : M. Bruno Suzarelli, président du MuCEM ; Mme Jacqueline Ursch, directrice des archives départementales des Bouches-du-Rhône ; M. Hedi Jallab, directeur des Archives de Tunisie ; M. Hervé Lemoine, directeur chargé des Archives de France ; Mme Marietta Minotos, directrice des Archives de Grèce, M. Abdelmadjid Chikhi, directeur des Archives d'Algérie ; Mme Maria Barbara Bertini, directrice des archives d'État de Turin ; M. Richard Boidin, directeur des Archives diplomatiques

Le 63e stage technique international d'archives (STIA), organisé par le département de la formation de la direction générale des Patrimoines et auquel collaborent nombre d'archivistes du réseau, a accueilli 33 stagiaires, majoritairement de jeunes professionnels, de 18 pays. 85 candidatures de 26 pays avaient été reçues. Intégralement francophone, ce stage généraliste d'un mois reste très soutenu par les ambassades de France : 21 bourses ont été accordées, deux aides exceptionnelles venant du ministère de la Culture. Pour la première année, et à la suite de l'accord signé le 9 janvier entre l'association internationale des Archives francophones, les Archives de France et le département formation de la direction générale des Patrimoines, le portail international archivistique francophone (PIAF) a été associé à la préparation, au contenu pédagogique et à l'encadrement du stage. Cet apport a dynamisé le stage et créé une meilleure cohésion entre les participants.

Collaborations et coopérations

De nouveaux accords bilatéraux ont été signés en 2013 avec les Archives de la Russie le 14 mars, du Sénégal le 4 juillet et du Maroc, le 30 novembre. Ce pays (Archives nationales et secrétariat général du Gouvernement) a également sollicité l'expertise française pour des formations sur place, à l'image de la Mauritanie qui a souhaité la venue d'un expert pour une étude approfondie du système d'archivage.

Le directeur chargé des Archives de France à la journée nationale des Archives du Maroc

Le groupe de travail franco-algérien sur les archives s'est réuni deux fois (Paris et Alger).

Les Archives de France ont participé à plusieurs événements internationaux : célébration à Dakar du centenaire de la création des Archives du Sénégal, première journée nationale des Archives du Maroc à Rabat, réunions professionnelles à Moscou et première conférence annuelle du Conseil international des Archives (ICA) à Bruxelles.

Elles ont aussi soutenu la troisième semaine internationale de l'archivistique francophone qui s'est déroulée à Port-au-Prince (Haïti) du 8 au 13 décembre, avec le concours de l'association internationale des Archives francophones (AIAF) et du Conseil international des Archives. Cette réunion a rassemblé des professionnels de toute la zone des Caraïbes.

Action normative

L'année 2013 a vu la poursuite de la participation des Archives de France aux travaux des différentes instances de normalisation internationales.

Les Archives de France ont continué à suivre les évolutions de l'EAD. Six ateliers ont été organisés pour permettre aux utilisateurs du format dans les archives et dans les bibliothèques de tester les versions alpha et bêta du schéma EAD3 et pour répondre aux deux appels à commentaires lancés par la société des Archivistes américains (SAA) en mars-mai et septembre-octobre 2013. Les Archives de France ont aussi participé aux conférences téléphoniques mensuelles et à la réunion annuelle du sous-comité technique de l'EAD lors du 77e Congrès annuel de la SAA (11-17 août 2013).

L'année 2013 a été marquée par le lancement des travaux du Groupe d'experts pour la description archivistique (EGAD). Créé fin 2012 par le Conseil international des Archives (ICA), il entend élaborer un modèle conceptuel pour la description archivistique qui articule les quatre normes de description internationale. Les Archives de France ont participé à la première réunion de l'EGAD, peu avant la conférence annuelle de l'ICA à Bruxelles, du 19 au 21 novembre 2013. Le *Modèle conceptuel pour la description archivistique* (CMAD) devrait être publié en 2016 sous forme d'un document textuel accompagné de diagrammes et d'une expression lisible par machine. Une présentation détaillée du projet avec des références utiles est disponible sur le site de l'ICA[1]. De plus, les Archives de France ont participé à la rédaction d'un article en anglais intitulé « Vers un modèle conceptuel international de description archivistique », traduit ensuite en français, en espagnol, en portugais et en arabe. La version anglaise a paru dans *The American Archivist* et est également disponible, avec ses différentes traductions, sur le site de l'ICA.

Les Archives de France ont enfin participé à la troisième conférence internationale sur l'information intégrée (IC-INFO), à Prague (République tchèque), du 5 au 9 septembre 2013. Cette manifestation interdisciplinaire est organisée chaque année par différents organismes européens dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche. L'une des neuf sessions plénières était consacrée aux « Archives à l'âge numérique : normes, stratégies et outils ». Dans ce cadre, deux communications ont été présentées pour les Archives de France, l'une sur « Le thésaurus pour l'indexation des archives locales et le Web sémantique », l'autre sur « Le modèle d'échange de données pour l'archivage (MEDONA) ».

1. www.ica.org/13851/egad-resources/egad-resources.html

Les Tontons flingueurs, de Georges Lautner (1963). Scène du mariage à l'église

Commémorations nationales

Commémorations nationales en 2013

En 2013, le Haut comité des Commémorations nationales, placé sous la présidence de Mme Danièle Sallenave, de l'Académie française, a accueilli en son sein Mmes Claude Gauvard et Nicole Garnier.

Sans redondance avec le *Recueil des Commémorations nationales*, les pages Internet des Commémorations rendent compte des événements culturels de qualité organisés autour des anniversaires officiels. Un important travail de communication et de médiatisation a été réalisé en 2013. Le programme des manifestations culturelles a été complété et mis à jour tout au long de l'année sur le site des Archives de France. Depuis le printemps 2013, les Commémorations nationales sont également publiées sur le site culture.fr[1], et depuis la fin de l'année, elles sont présentes sur le fil Twitter @ArchivesFrance, à travers le mot-dièse #Commemo13. Cette présence sur les réseaux sociaux permet de lier l'anniversaire commémoré aux manifestations qui lui sont dédiées. Le soutien qu'apporte la mission des Commémorations à ces événements est divers : subventions pour les éditions d'actes de colloques (21 en 2013), conseils et mise en relation des porteurs de projet avec des historiens, des artistes, des administratifs en mesure d'apporter leur concours à une initiative culturelle.

Premier tweet des Commémorations nationales le 31 décembre 2013

1. www.culture.fr/Multimedias/Commemorations-nationales

Secrétaire à cylindre du cabinet intérieur de Louis XV à Versailles (1760-1769), commencé par Jean-François Oëben (1721-1763)

Parmi les événements et les personnages illustres dont la mémoire a été le plus honorée et dans les manifestations commémoratives desquelles le Service interministériel des Archives de France s'est le plus impliqué, citons :

■ **Institutions et vie politique :** la signature du traité de Paris ; le Québec, province française ; la signature du traité « d'amitié » de l'Élysée ou encore Robert Schuman ;

■ **Littérature et sciences humaines :** François Villon ; Paul de Gondi, cardinal de Retz ; Albert Camus ; Aimé Césaire ; Jacqueline Worms de Romilly ; la publication de *Du côté de chez Swann* de Marcel Proust ; Jean Cocteau ;

■ **Arts :** le début du chantier de Notre-Dame de Paris ; André Le Nôtre ; Jean-François Oëben ; Marie d'Orléans ; Eugène Delacroix ; l'inauguration du théâtre des Champs-Élysées ; Jean Marais ; Édith Piaf ; la sortie du film *Les Tontons flingueurs* de Georges Lautner ;

■ **Sciences et Techniques :** Antoine-Augustin Parmentier ; Charles Pathé ; Léon Philippe Teisserenc de Bort ; le lancement de *La Science et la Vie* ;

■ **Économie et société :** la découverte du tombeau de saint Jacques le Majeur et le début du pèlerinage à Compostelle ; Pierre de Coubertin et l'inauguration de la maison de la Radio.

La tour de Babel, détail de la Bible de saint Louis (1244-1245) illustrant la construction d'une cathédrale

Parterre nord du château de Chantilly, créé par André Lenôtre, né en 1613

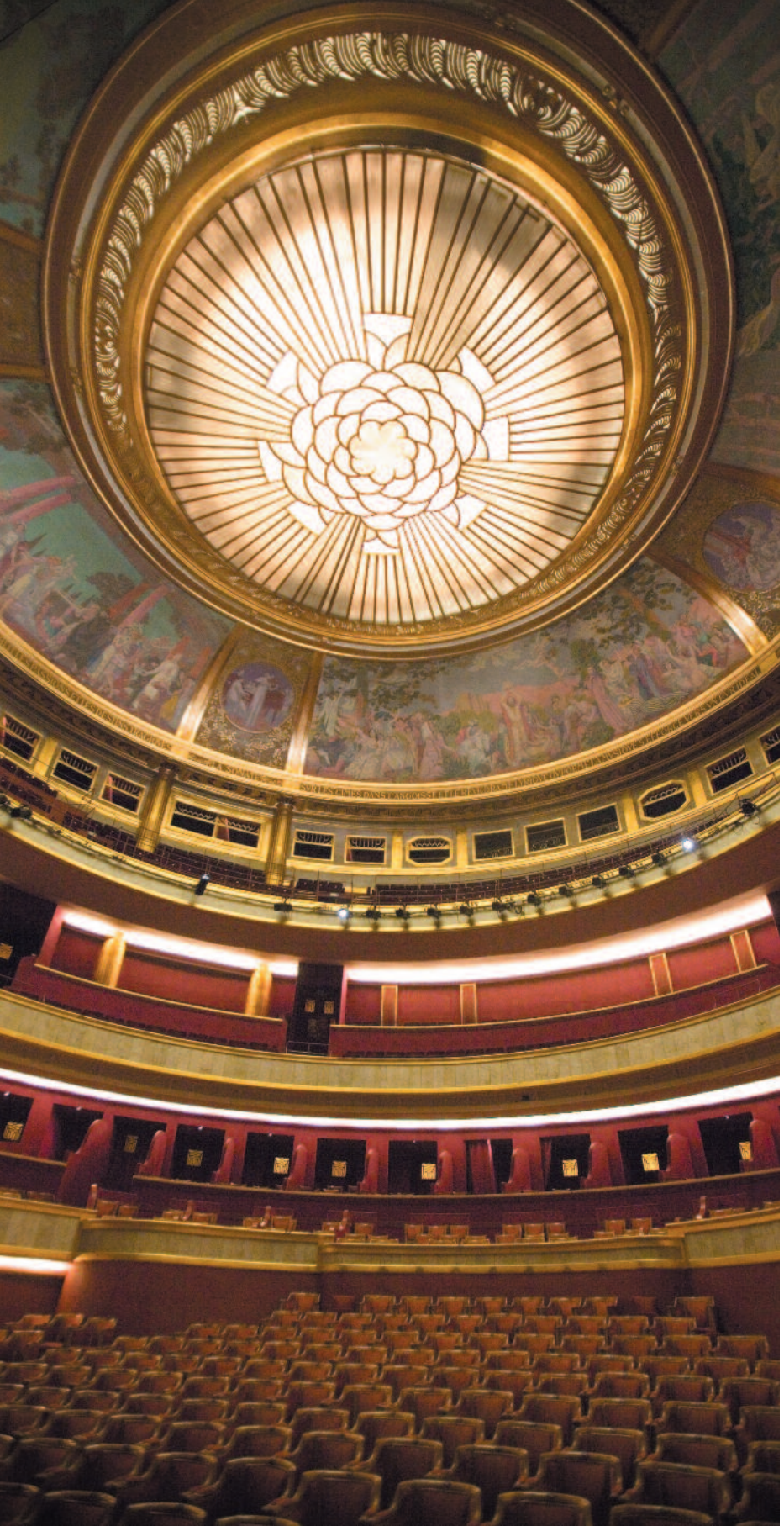

Préparation des commémorations 2014

Après la publication du *Recueil* de 2013, sa traduction en ligne et l'action de rayonnement menée autour des anniversaires labellisés, la sélection des événements et personnages historiques susceptibles d'être honorés en 2014 a été engagée. Au nombre de ces anniversaires, citons entre autres : la commémoration du début de la première guerre mondiale, l'assassinat de Jean Jaurès, les 2 000 ans de la mort d'Auguste, la mort de Charlemagne, l'avènement de Charles V, le demi-millénaire de la mort d'Anne de Bretagne, l'établissement de relations diplomatiques entre la France et la Chine, la création de *Tartuffe, ou l'Hypocrite*, de Molière, la naissance de Maurice Leblanc, la publication de *Les mots* de Jean-Paul Sartre, le début de la construction des Tuileries, la pose de la première pierre du Panthéon, la création de la manufacture de tapisseries de Beauvais, la naissance de César-François Cassini de Thury, dit Cassini III, la fondation de l'abbaye Saint-Victor de Marseille par Jean Cassien et la mort de Jean Calvin.

Création philatélique

La production philatélique étant majoritairement commémorative, la mission a également participé aux travaux de la Commission nationale de programmation philatélique. En 2013, elle a soutenu avec succès l'émission des timbres suivants : Notre-Dame de Paris, les chemins de Compostelle, la Croix-Rouge, André Le Nôtre, Gaston Doumergue, la bataille de Muret, l'Ordre national du Mérite, Bernard de Clairvaux (commémoré en 2003) et Carcassonne (thème lié à Viollet-le-Duc). Parmi ces timbres, les sept premiers sont directement liés à des commémorations 2013, tandis que les deux derniers, à l'initiative de la Commission, correspondent à des anniversaires déjà célébrés ou à venir.

Héraldique des collectivités

Dans le domaine de l'héraldique des collectivités, la mission a élaboré en 2013 un *Vade-Mecum pour un blason communal* dans le cadre des travaux de la Commission nationale d'héraldique. Elle a également prodigué ses conseils à une dizaine de communes.

Intérieur du théâtre des Champs-Élysées inauguré en 1913 : coupole peinte par Maurice Denis

Table des auteurs

Hervé Lemoine, conservateur général du patrimoine, directeur chargé des Archives de France

Françoise Banat-Berger, conservateur général du patrimoine, sous-directeur de la politique interministérielle et territoriale pour les archives traditionnelles et numériques

Henri-Luc Camplo, responsable du Centre national du microfilm et de la numérisation

Hervé Delmare, administrateur civil, adjoint au directeur chargé des Archives de France

Gilles Désiré dit Gosset, conservateur général du patrimoine, sous-directeur de l'accès aux archives et de la coordination du réseau

Camille Duclert, conservateur du patrimoine, bureau de la coordination du réseau

Sylvie Frenkiel, attaché d'administration principal, Commémorations nationales

Lucile Grand, conservateur en chef du patrimoine, bureau de l'accès aux archives

Brigitte Guigueno, conservateur en chef du patrimoine, bureau de la coordination du réseau

Sandrine Heiser, chargé d'études documentaires principal, Commémorations nationales

Philippe Henwood, conservateur général du patrimoine, Inspection des patrimoines

Guillaume Jeannenot, attaché d'administration, bureau de la coordination du réseau

Antoine Meissonnier, conservateur du patrimoine, bureau de la gestion, de la sélection et de la collecte

Alice Motte, conservateur du patrimoine, bureau des traitements et de la conservation

Marie-Dominique Parchas, chargé de mission pour les questions de conservation, bureau des traitements et de la conservation

Emmanuel Pénicaut, conservateur en chef du patrimoine, chef du bureau de la coordination du réseau

Marie Ranquet, conservateur du patrimoine, bureau de l'accès aux archives

Bruno Ricard, conservateur général du patrimoine, chargé de mission pour les affaires réglementaires et normatives

Philippe-Georges Richard, conservateur général du patrimoine, délégué aux Commémorations nationales

Aude Roelly, conservateur en chef du patrimoine, chef du bureau de la gestion, de la sélection et de la collecte

Isabelle Rouge-Ducos, conservateur en chef du patrimoine, chargé de mission pour les archives privées

France Saïe-Belaïsch, architecte, bureau des traitements et de la conservation

Claire Sibille-de Grimoüard, conservateur général du patrimoine, chef du bureau des traitements et de la conservation

Mathieu Stoll, conservateur en chef des bibliothèques, chef du bureau de l'accès aux archives

Sébastien Studer, conservateur du patrimoine, bureau des traitements et de la conservation

Jean-Baptiste Tirado, stagiaire, Commémorations nationales

Odile Welfelé, conservateur général du patrimoine, chargé de mission pour l'action internationale

Coordination éditoriale : Gilles Désiré dit Gosset, Camille Duclert, Emmanuel Pénicaut

Conception et réalisation graphique : Delphine Brunet, agence Noir O Blanc, Saint-Lô

Table des matières

Introduction ..... p. 3

Chiffres clés 2013 ..... p. 5

PARTIE 1. Le réseau des Archives en France ..... p. 7
Les services publics d'Archives ..... p. 7
Les moyens en budget et en personnel ..... p. 8

PARTIE 2. Enjeux et perspectives d'évolution ..... p. 11
Évolution de la politique interministérielle des Archives ..... p. 11
Archivage numérique : le programme VITAM et les projets ADAMANT et AD-ESSOR ..... p. 12
Actualités législatives et réglementaires ..... p. 14
Construction du portail européen et du portail national des Archives ..... p. 15
Préparer le Centenaire 1914-1918 ..... p. 16

PARTIE 3. Enrichissement et traitement des fonds ..... p. 19
Contrôle et collecte ..... p. 19
Archivage numérique et collectivités territoriales ..... p. 22
Description archivistique ..... p. 22
Archives privées ..... p. 24

PARTIE 4. Politique des publics ..... p. 27
Observatoire des publics ..... p. 27
Dérogations ..... p. 29
Activités culturelles et scientifiques ..... p. 31
Politique éditoriale ..... p. 33
Offre pédagogique ..... p. 37

PARTIE 5. Numérisation et mise en ligne ..... p. 39
Informatisation des services d'archives ..... p. 39
Politique de microfilmage et de numérisation ..... p. 40
Sites Internet et diffusion des sources numérisées ..... p. 43

PARTIE 6. Bâtiments d'archives et conservation préventive ..... p. 45
Politique d'investissement pour les bâtiments d'Archives ..... p. 45
Conservation préventive ..... p. 48

PARTIE 7. L'action internationale ..... p. 51
Coopération culturelle et formation ..... p. 51
Action normative ..... p. 53

PARTIE 8. Les commémorations nationales ..... p. 55
Commémorations nationales en 2013 ..... p. 55
Préparation des commémorations 2014 ..... p. 57

Crédits photographiques

Couverture – Dispositif de microfilmage, Centre national du microfilm et de la numérisation © SIAF/F. Carlet-Soulages ; Carte mère d'un serveur du ministère de la Culture et de la Communication © SIAF/F. Carlet-Soulages ; « Aveu et dénombrement, foi et hommage » © Arch. dép. des Yvelines ; Lignes de code, arch. mun. de Limoges © SIAF/F. Carlet-Soulages ; Livre arithmétique, 1773 © Arch. dép. des Landes ; Dépoussiérage, arch. dép. du Bas-Rhin © Conseil général du Bas-Rhin /D. Guichot ; Salle de lecture, arch. dép. de la Haute-Marne © Conseil général de la Haute-Marne ; Archives, formats divers © Arch. dép. du Tarn

P. 2 – Hôtel de Fontenay, siège du Service interministériel des Archives de France © SIAF

P. 3 – M. Hervé Lemoine, directeur chargé des Archives de France © SIAF

P. 6-7 – Lecture musicale d'archives © Arch. dép. de l'Essonne

p. 8 – Séminaire des Archives de France au palais du Pharo © SIAF

p. 10-11 – Serveurs, arch. dép. de la Mayenne © Arch. dép. de la Mayenne/M. Acou-Le Noan

p. 11 – Couverture du *Référentiel général de gestion des Archives* © SIAF

p. 12 – Câble réseau, Fotolia © Silvano Rebai

p. 13 – Carte mère d'un serveur du ministère de la Culture et de la Communication © SIAF/F. Carlet-Soulages

p. 14 – Nuage de mots issus du texte

p. 15 – Site Internet du portail européen des Archives

p. 16 – « Les archives départementales entretiennent la mémoire corrézienne de 14/18 » © Arch. dép. de Corrèze Affiche de collecte 1914-1918, arch. dép. du Var © Arch. dép. du Var ; Affiche de la Grande Collecte © Européana

p. 17 – Invitation envoyée à la famille Grivet © Arch. mun. de Toulouse ; Jeu de la Victoire © Arch. mun. de Dijon

p. 18-19 – Sac des archives de Rians © Arch. dép. du Var

p. 20 – Conditionnement des archives, arch. dép. de la Mayenne © Arch. dép. de la Mayenne/M. Acou-Le Noan ; Documents conservés, arch. dép. de la Mayenne © Arch. dép. de la Mayenne/M. Acou-Le Noan

p. 21 – Boîtiers de cédéroms, arch. mun. de Cannes © SIAF/F. Carlet-Soulages

p. 22 – *Répertoire numérique détaillé de la sous-série 3 S* © Arch. dép. des Deux-Sèvres

p. 23 – *Inventaire XML/EAD des archives du duché de Caderousse* © Arch. dép. du Vaucluse ; *Répertoire numérique du fonds de l'architecte urbaniste Laurent Chappis* © Arch. dép. de la Savoie

p. 24 – Plan de l'île du Ramier (Toulouse) © Arch. mun. de Toulouse ; « État des porcelaines livrées par la Manufacture du Roi » © Arch. dép. des Yvelines ; Terrier du seigneur Rigoley d'Ogny © Arch. dép. des Yvelines ; Album du Soudan © SIAF

p. 25 – « Aveu et dénombrement, foi et hommage » © Arch. dép. des Yvelines ; Maquette de la Villa Auriol © Arch. dép. des Hautes-Pyrénées

p. 26-27 – « Voï-cécifoot » © Arch. dép. des Bouches-du-Rhône

p. 28 – Exposition « François-Régis Cottin, architecte et historien » © Arch. mun. de Lyon/G. Bernasconi

p. 29 – Initiation à l'herbier, JEP 2013 © Arch. dép. des Landes/J. Camus

p. 30 – « Papiers à musique » © Arch. dép. des Ardennes, « Lanester, les rives du Scorff et du Blavert » © Arch. mun. de Lanester, « Lyon l'internationale » © Arch. mun. de Lyon, « En selle, du Vélocipède au Vélhop » © Arch. mun. de Strasbourg, « L'affaire est dans le sac » © Arch. dép. de l'Essonne, « Saint-Étienne, la fabrique à musique(s) » © Arch. mun. de Saint-Étienne, « 100 ans d'une vie de château » © Arch. mun. de Croissy-sur-Seine, « Généreuse Haute-Savoie, histoire des dons et des legs (1860-1940) © Arch. dép. de la Haute-Savoie, « 1913 : l'année d'avant. Le Gers, il y a cent ans » © Arch. dép. du Gers

p. 31 – « Vivre en temps de guerre, l'Aude de 1914 à 1918 » © Arch. dép. de l'Aude ; Exposition « Sigma » © Arch. mun. de Bordeaux/B. Rakotomanga ; Exposition « Hérault Playmobil © Raconte-nous une histoire de la Manche » © Arch. dép. de la Manche

p. 32 – Affiche de l'application « Urban-hist » © Arch. mun. de Toulouse ; « Cercle ! Spectacle » © Arch. mun. de Lyon/G. Bernasconi

p. 33 – *Regards croisés. Traditions de fêtes en Val-de-Marne et à Yen Bai* © Arch. dép. du Val-de-Marne, *Ici-même, Marseille 1940-1944, de la défaite à la libération* © Arch. mun. de Marseille, *Le grand voyage de Ramuz* © Arch. dép. de l'Ardèche

p. 34 – *Les archives notariales* et détail © SIAF ; *Boulogne en 3D* et détail © Arch. mun de Boulogne-sur-Mer

p. 35 – *Trois siècles de tourisme dans les Alpes-Maritimes* et détail © Arch. dép. des Alpes-Maritimes ; *Traverser la Manche, 1 000 ans de relations anglo-normandes* et détail © Arch. dép. de Seine-Maritime

p. 36 – *L'homme et l'animal sauvage* et détail © Arch. dép. de l'Ariège ; *Le cardinal Armand Gaston de Rohan (1674-1749), un amateur d'art du Grand Siècle aux Lumières* et détail © Arch. nationales

p. 37 – Atelier de sigillographie © Arch. mun. de Rennes ; Dépliant du service éducatif de Dijon © Arch. mun. de Dijon ; Dépliant du service éducatif de Lyon © Arch. mun. de Lyon

p. 38-39 – Dispositif de numérisation, arch. dép. de la Haute-Marne © Conseil général de la Haute-Marne

p. 41 – Château d'Espeyran © SIAF

p. 42 – Sites Internet des arch. dép. de Maine-et-Loire et du Var, des Arch. nationales d'outre-mer et des arch. mun. de Quimper

p. 43 – Site Internet de la phonothèque des Hautes-Alpes

p. 44-45 – Arch. dép. de la Nièvre © Cabinet P. Mauger/D. Boy de la Tour

p. 45 – *Les Archives dans la cité. Architecture d'archives 2004-2012* © SIAF

p. 46 – Façade des arch. dép. du Gard © Conseil général/F. Griot ; Arch. dép. de la Marne © Sergio Grazia ; Arch. dép. de la Nièvre © Cabinet P. Mauger/D. Boy de la Tour

p. 47 – Projet des architectes pour les arch. mun. de Bordeaux © Robbrecht en Daem architecten

p. 48 - Reconditionnement © Arch. dép. du Var

p. 49 – Restauration du terrier de Saint-Étienne-à-Arnes © Arch. dép. des Ardennes

p. 50-51 – Table ronde « Une vision européenne du patrimoine culturel » au MuCEM © SIAF

p. 51 – Remise de décorations © SIAF/O.Welfelé

p. 52 – Le directeur chargé des Archives de France à la Journée nationale des archives du Maroc © SIAF/O. Welfelé

p. 54-55 – *Les Tontons flingueurs* © Rue des Archives/RDA

p. 55 – *Recueil des commémorations nationales 2013* © SIAF ; Tweet des Archives de France

p. 56 – Secrétaire d'Oëben © RMN-Grand Palais (Château de Versailles)/Varge ; Détail de la Bible de Saint Louis (Ms. M. 638, fol. 3.) © The Pierpont Morgan Library (New York)/G.S. Haber ; Parterre nord du château de Chantilly © J.L. Aubert (124)

p. 57 ; Intérieur du théâtre des Champs-Élysées © Théâtre des Champs-Élysées

Conception et réalisation : Noir O Blanc 02 33 05 91 34
Dépôt légal octobre 2014